



# La Tunisie de Saïed : privilégier le dialogue et redresser l'économie

Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°232 | 6 avril 2022

Headquarters

**International Crisis Group**

Avenue Louise 235 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • [brussels@crisisgroup.org](mailto:brussels@crisisgroup.org)

*Preventing War. Shaping Peace.*

## Table des matières

Synthèse .....	i
I. Introduction .....	1
II. Le régime d'exception de Saïed .....	2
A. Les principales mesures politiques et sécuritaires .....	2
III. Une société qui se polarise .....	5
A. Les pro-Saïed .....	5
B. Les anti-Saïed.....	8
C. Une spirale de mobilisations et contre-mobilisations de rue.....	11
IV. Les risques de ce régime d'exception .....	14
A. Un pays au bord de la faillite et en voie d'isolement ?.....	14
1. Des mesures économiques aux effets limités.....	14
2. La dégradation de la situation économique et sociale .....	16
3. L'isolement diplomatique : un facteur aggravant .....	18
B. Polarisation accrue et dérive répressive .....	20
C. Risques de violence au niveau local.....	21
D. Une concentration des pouvoirs dangereuse .....	23
V. Privilégier le dialogue et faire face à l'urgence économique .....	25
A. La nécessité d'un dialogue national.....	25
B. Accroître la marge de manœuvre économique du gouvernement .....	26
C. Offrir de nouvelles perspectives économiques .....	26
VI. Conclusion .....	27
ANNEXES	
A. Carte de la Tunisie .....	28
B. A propos de l'International Crisis Group .....	29
C. Rapports et briefings sur le Moyen-Orient et Afrique du Nord depuis 2019 .....	30
D. Conseil d'administration de l'International Crisis Group.....	32

## Principales conclusions

**Que se passe-t-il ?** Le 25 juillet 2021, le chef de l'Etat tunisien Kaïs Saïed impose un coup de force. Dans un contexte économique délétère, Saïed promulgue l'état d'exception, suspend les travaux du parlement et limoge le chef du gouvernement, concentrant ainsi les principaux pouvoirs entre ses mains.

**En quoi est-ce significatif ?** Ce virage politique creuse les clivages entre pro- et anti-Saïed et pourrait conduire à une flambée des violences. La situation économique reste tendue alors que les partenaires privilégiés de la Tunisie, tout particulièrement les Etats-Unis et l'Union européenne, exercent des pressions sur le régime.

**Comment agir ?** Le président Saïed devrait permettre au gouvernement Bouden de définir la politique économique du pays. Il devrait amender sa feuille de route pour prévoir le retour à un ordre constitutionnel négocié à l'issue d'un dialogue national. En réponse, les partenaires étrangers devraient offrir des perspectives économiques stimulantes pour la Tunisie.

## Synthèse

Depuis le coup de force du chef de l'Etat, Kaïs Saïed, le 25 juillet 2021, la Tunisie est exposée à un risque de violences sans précédent. Les défis économiques et sociaux sont presque insurmontables, alors que le chef de l'Etat, qui a suspendu partiellement la Constitution, multiplie les discours patriotiques et populistes et que l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis exercent des pressions accrues, ce qui pourrait renforcer la crise économique et sociale, déjà susceptible de conduire à la faillite du pays. Dans ce contexte, la polarisation entre pro- et anti-Saïed pourrait s'accroître. Saïed pourrait prendre des mesures répressives qui aboutiraient à une flambée des violences, et risqueraient d'accroître son isolement politique, ce qui ferait entrer le pays dans l'inconnu. Pour éviter cela, le président devrait accepter la tenue d'un dialogue national et permettre au gouvernement de piloter la politique économique de l'Etat. Quant aux partenaires privilégiés de la Tunisie, ils devraient inciter le chef de l'Etat à accepter un retour à un ordre constitutionnel négocié en offrant des perspectives économiques encourageantes au pays.

Depuis la proclamation de l'état d'exception le 25 juillet 2021, le président Saïed concentre tous les pouvoirs. Il a suspendu les travaux du parlement, limogé le chef du gouvernement, proclamé un décret régissant l'état d'exception le 22 septembre, créé un Conseil supérieur de la magistrature provisoire qu'il a placé sous son contrôle et dissout l'Assemblée le 30 mars 2022. Si les libertés publiques sont encore globalement préservées, plusieurs personnalités politiques, tout particulièrement celles issues des formations inspirées de l'islamisme, An-Nahda et la Coalition de la dignité, ont été emprisonnées, et la grande majorité des observateurs s'inquiète d'une dérive autoritaire.

Bien que la popularité du chef de l'Etat reste incontestable, deux franges de la société s'opposent : plusieurs milliers de pro-Saïed, dont le nombre se réduit, et plusieurs milliers d'anti-Saïed, de mieux en mieux organisés. Le premier groupe est principalement composé de militants et anciens militants nationalistes arabes, de membres de l'extrême gauche, de jeunes défavorisés dont la réussite sociale semble compromise et de personnes se définissant comme « souverainistes », nationalistes et anti-An-Nahda. Les plus engagés promeuvent les promesses électorales de Saïed, notamment son projet de nouvelle fondation, une sorte de démocratie par la base. Le second groupe, opposé à Saïed, rassemble, d'un côté, des sympathisants et activistes des formations inspirées de l'islamisme et, de l'autre, des indépendants dont plusieurs sont membres de professions intellectuelles souvent opposées au régime du président Zine El Abidine Ben Ali, renversé en 2011. Craignant le retour à un régime autoritaire, ce camp milite pour la fin de l'état d'exception. Cette polarisation politique tend à s'accroître, attisée par des discours vindicatifs sur les réseaux sociaux et relayée par une spirale de mobilisations et de contre-mobilisations de rue.

Rien ne semble arrêter la descente aux enfers du pays sur le plan économique et social. En effet, la marge de manœuvre macroéconomique de Saïed et du gouvernement de Najla Bouden, entré en fonction le 11 octobre 2021, est très limitée du fait des pressions extérieures. La vision économique de Saïed, lequel définit seul la politique générale de l'Etat, vise principalement à lutter contre la corruption et « les spécula-

teurs » au nom de la morale, ce qui n'a d'ailleurs pas encore contribué à rééquilibrer le budget public. Les agences de notation Moody's et Fitch, en dégradant la note souveraine du pays, respectivement mi-octobre et mi-mars, ont quasiment fermé l'accès de la Tunisie au marché financier international. Depuis le début de l'année 2021, le Fonds monétaire international (FMI) refuse d'accompagner à nouveau la Tunisie tant qu'elle échoue à présenter une stratégie de réformes réalistes engageant les acteurs politiques, économiques et syndicaux et qu'elle ne met pas en place des mesures préalables telles que la réduction de la masse salariale étatique. A défaut d'un accord avec le FMI en 2022, le pays risque de ne pas pouvoir honorer sa dette extérieure.

De surcroît, les Etats-Unis et l'UE, particulièrement critiques et préoccupés par le coup de force de Saïed, plaident notamment pour un retour à l'ordre constitutionnel. Ils exercent des pressions économiques qui pourraient se traduire par une réduction du montant octroyé au pays dans le cadre de la coopération bilatérale. Ces mesures risqueraient de faire basculer des pans entiers de la population dans la pauvreté et l'extrême pauvreté et d'alimenter, à court ou moyen terme, les violences sociales et politiques.

Cette crise multidimensionnelle inédite, qui se manifeste par une polarisation politique grandissante, des surenchères populistes et des pressions internationales, est sans précédent et risque de produire des effets délétères. Afin de garder la main, le chef de l'Etat pourrait s'engager dans une escalade répressive, tout particulièrement à l'encontre de la société civile et des milieux d'affaires. Ses discours populistes pourraient accroître la rancœur de ses partisans à l'égard des riches et des étrangers. Dans le cadre de son projet de nouvelle fondation, la promotion de ses partisans à des postes de pouvoir locaux, accompagnée de la dissolution des municipalités élues, engendrerait des conflits violents en bouleversant les équilibres entre réseaux clientélistes à l'échelle locale.

Le chef de l'Etat, en concentrant les pouvoirs, en prenant des décisions sans débat public ni dialogue et en insistant sur la lutte contre la corruption sans que celle-ci ne freine la dégradation du niveau de vie de la majorité de la population, risquerait de s'isoler politiquement et de perdre ses soutiens. Ceci plongerait le pays dans l'inconnu, laissant le pouvoir sujet à de forts soubresauts qui pourraient marquer l'entrée du pays dans une période d'instabilité politique chronique.

Pour éviter un tel scénario et afin de ne pas accentuer les divisions, le chef de l'Etat devrait mettre en place un dialogue politique national, comme l'ont demandé à plusieurs reprises les principales forces politiques, syndicales et associatives. Ce dialogue devrait aller au-delà du projet de « consultation électronique » sur les réformes constitutionnelles et politiques mis en place de janvier à mars 2022. Il devrait inclure un pan large de la société tunisienne, notamment les organisations politiques, syndicats et associations. Ce dialogue national devrait se tenir en amont du référendum constitutionnel prévu par Saïed le 25 juillet 2022, afin d'éviter que le chef de l'Etat ne perde le contact avec les acteurs de terrain et ne s'isole, et afin d'apaiser les tensions locales. Il permettrait également de ratifier un plan de réformes économiques réalistes.

Parallèlement, le président devrait revoir le décret 117 du 22 septembre 2021 relatif aux mesures exceptionnelles. Il devrait laisser suffisamment de latitude à la Première ministre pour qu'elle nomme les ministres et définisse les orientations

économiques. Ceci faciliterait les négociations avec le FMI, dont le succès semble indispensable pour éviter un défaut de paiement à moyen terme.

Enfin, de leur côté, les principaux partenaires internationaux, notamment l'UE et les Etats-Unis, devraient veiller à ne pas renforcer le malaise socioéconomique par leurs pressions extérieures. Si, à l'issue d'un dialogue national, le chef de l'Etat inclut le retour à un ordre constitutionnel négocié dans sa feuille de route politique, les partenaires internationaux devraient en priorité soutenir les efforts visant à stimuler l'économie du pays. L'UE pourrait, par exemple, aborder la question d'une meilleure intégration de la Tunisie dans l'espace économique européen et euro-méditerranéen, et promouvoir l'idée d'une conférence internationale sur la Tunisie réunissant les pays du G7 afin de débattre de la conversion des dettes bilatérales en projets de développement. Elle pourrait également faciliter un nouveau plan de soutien quadriennal avec le FMI prévoyant un important filet social et soutenir le pays dans la course aux transformations technologiques et industrielles accélérées par la pandémie de Covid-19.

**Tunis/Bruxelles, 6 avril 2022**

# La Tunisie de Saïed : privilégier le dialogue et redresser l'économie

## I. Introduction

---

Les élections législatives et présidentielles fin 2019 ont profondément bouleversé la scène politique tunisienne. Une nouvelle classe politique dite « souverainiste », prônant un mélange de patriotisme et de populisme, a fait son apparition au parlement et à la présidence de la République, bouleversant ainsi les fragiles équilibres politiques. Depuis lors, la Tunisie est entrée dans une zone de turbulence d'une ampleur inédite.<sup>1</sup> Les conflits entre le président de l'Assemblée, Rached Ghannouchi, également président du parti d'inspiration islamiste An-Nahda, et le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, se sont multipliés jusqu'en juillet 2021. Le gouvernement Jemli (novembre 2019-janvier 2020) n'a pas obtenu la confiance de l'Assemblée et le gouvernement Fakhfakh (février-septembre 2020) n'a duré que quelques mois en raison de la démission de son chef, mis en cause dans une affaire de conflit d'intérêts. Le gouvernement Mechichi (septembre 2020-juillet 2021), comme les précédents, a échoué à limiter l'accroissement de la dette externe, la hausse du coût de la vie, la détérioration des services publics et la montée de la corruption.

Parallèlement, la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19 n'a fait que renforcer, au sein de la population, l'impression d'un Etat dysfonctionnel et d'un pays confronté à un péril imminent.

Le 25 juillet 2021, le président Saïed a réagi à l'aggravation de cette crise multidimensionnelle par un coup de force. Il a proclamé l'état d'exception, suspendu une partie de la Constitution et concentré les pouvoirs. Au lieu de juguler les problèmes, cette nouvelle direction politique multiplie, au fil des semaines, les défis graves et complexes qui pourraient à terme déclencher des violences. Saïed voit la situation économique et sociale se dégrader, en partie du fait de l'isolement diplomatique grandissant du pays. Sa prise de pouvoir et la dérive répressive semblent avoir aggravé la polarisation politique du pays et pourraient déstabiliser les fragiles équilibres de pouvoir au niveau local. Enfin, si le chef de l'Etat perdait ses soutiens, l'isolement qui en découlerait pourrait marquer l'entrée dans une période d'instabilité politique chronique.

Ce rapport tente d'analyser ces risques. Il s'appuie sur les précédents travaux de Crisis Group sur la Tunisie, et sur 70 entretiens conduits dans le pays entre juillet 2021 et mars 2022 avec des journalistes, des universitaires, des hauts fonctionnaires, des syndicalistes, des responsables politiques et associatifs, des diplomates étrangers et membres d'organisations internationales, et des citoyens ordinaires.

---

<sup>1</sup> Voir le briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°73, *Tunisie : éviter les surenchères populistes*, 5 mars 2020.

## II. Le régime d'exception de Saïed

---

### A. Les principales mesures politiques et sécuritaires

Le soir du 25 juillet 2021, après une journée de manifestations violentes contre le gouvernement et le parlement réunissant plusieurs milliers de personnes dans les principales villes du pays, le chef de l'Etat prend une série de décisions exceptionnelles. En marge d'une réunion d'urgence avec des responsables militaires et sécuritaires, il annonce qu'il active l'article 80 de la Constitution de janvier 2014. Cet article lui permet de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour faire face à un « péril imminent ». Saïed gèle ainsi les travaux de l'Assemblée. Il lève l'immunité des députés et destitue le chef de gouvernement, Hichem Mechichi. Il déclare également qu'il prend la tête du pouvoir exécutif aux côtés d'un nouveau Premier ministre qu'il nommera sous peu, et sous-entend qu'il dirigera le parquet.

Dans la foulée de ces déclarations, l'armée entre en scène. Elle boucle les entrées du parlement et encercle le siège de la présidence du gouvernement ainsi que celui de la radiotélévision nationale. Le lendemain, la présidence de la République annonce officiellement le limogeage de Mechichi, du ministre de la Défense et de la ministre de la Fonction publique, également ministre de la Justice par intérim et porte-parole du gouvernement.<sup>2</sup>

Le 22 septembre, Saïed promulgue le décret présidentiel relatif aux « mesures exceptionnelles », une sorte d'organisation provisoire des pouvoirs publics censée offrir une nouvelle base légale à l'état d'exception.<sup>3</sup> Ce décret, dit « décret 117 », suspend en partie la Constitution, et son article 20 consacre sa prévalence sur la Constitution.<sup>4</sup> Il permet au chef de l'Etat d'édicter les lois ordinaires dans les domaines prévus par l'article 65 de la Constitution sans que celles-ci soient susceptibles de recours en annulation.<sup>5</sup> Il supprime, par ailleurs, l'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi.

De fin septembre à fin octobre 2021, le nouveau gouvernement se met en place. Le 29 septembre, le chef de l'Etat annonce la nomination de Najla Bouden à sa tête, une responsable administrative, docteure en géologie, première femme à occuper cette fonction en Tunisie. D'après le décret du 22 septembre, Bouden est censée assister Saïed dans son exercice du pouvoir exécutif en coordonnant le travail des ministres qu'il aura désignés.<sup>6</sup>

Le 13 décembre, Saïed dévoile une feuille de route pour une transition politique, une réponse possible aux principaux partenaires internationaux de la Tunisie qui l'ont exhorté à plusieurs reprises à définir un calendrier clair.<sup>7</sup> Il déclare que la « consul-

---

<sup>2</sup> Voir « Communiqué de la présidence de la République », page Facebook officielle de la présidence tunisienne, 26 juillet 2021.

<sup>3</sup> Voir le décret présidentiel no. 2021-117 du 22 septembre 2021.

<sup>4</sup> Il maintient seulement sous condition l'application de son préambule, de ses principes généraux et de son chapitre sur les droits et libertés. Voir le décret présidentiel no. 2021-117, op. cit.

<sup>5</sup> Voir « Constitution tunisienne de janvier 2014 », Journal officiel de la République tunisienne, numéro spécial, 20 avril 2015. Voir également le décret présidentiel no. 2021-117, op. cit.

<sup>6</sup> Voir le décret présidentiel no. 2021-117, op. cit.

<sup>7</sup> Voir « Bilan de la visite de la délégation du congrès américain en Tunisie », *Tunis Afrique Presse*, 5 septembre 2021 ; Raouf Chatty, « La Tunisie, sujet de préoccupation des pays du sud de l'Union

tation électronique » sur les réformes constitutionnelles et politiques, évoquée au cours des semaines précédentes, débutera en janvier 2022 et se terminera le 20 mars (date anniversaire de l'indépendance). Ensuite, selon ce calendrier, un comité national fera la synthèse des propositions et rédigera un projet de révision de la constitution de 2014. Le 25 juillet (date anniversaire de la proclamation de la république et du coup de force de Saïed), la Tunisie tiendra un référendum constitutionnel. Enfin, selon le chef de l'Etat, de nouvelles élections seront organisées le 17 décembre (anniversaire du déclenchement de la révolution de 2010-2011).<sup>8</sup>

Avec cette feuille de route, dont les prochaines étapes, à l'heure où ces lignes sont écrites, sont la révision de la constitution conformément aux résultats de la consultation électronique et l'organisation d'un référendum, le président Saïed prolonge d'une année l'état d'exception. Sa récente dissolution du parlement le 30 mars 2022 lui permet de concentrer encore davantage les pouvoirs entre ses mains. En outre, Saïed continue de refuser toutes les initiatives de dialogue national proposées par plusieurs acteurs, notamment l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), principale centrale syndicale du pays.

Le 6 février 2022, dixième anniversaire de l'assassinat de la figure de gauche Chokri Belaïd par des supposés salafistes jihadistes, Saïed annonce qu'il dissout le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Le 12 février, le chef de l'Etat crée par décret un conseil temporaire au sein duquel il s'octroie notamment le pouvoir de renvoyer les juges pour faute professionnelle.<sup>9</sup>

Le régime d'exception que Saïed met en place suscite des inquiétudes sur le plan des libertés publiques.<sup>10</sup> Le ton de la radiotélévision publique est de plus en plus monocorde, ce qui ravive pour de nombreux Tunisiens le souvenir des médias de l'époque de Ben Ali (1987-2011), et l'insécurité juridique est plus que jamais de mise.<sup>11</sup> De nombreux chefs d'entreprises, militants syndicaux et responsables politiques estiment que, désormais, n'importe qui peut être victime du courroux de Saïed, de ses proches et de ses partisans, sans recours aucun, et être arrêté pour « corruption » ou « atteinte à la sûreté de l'Etat ou au moral de l'armée ».<sup>12</sup>

Du 26 juillet au 16 août 2021, des centaines voire des milliers de chefs d'entreprises, de responsables politiques et de magistrats, parfois même des membres de leurs familles, ont été concernés par des mesures de contrôle administratif, dites « fichiers S », qui comprennent notamment l'interdiction de quitter le territoire ou la

---

européenne », *Kapitalis*, 20 septembre 2021 ; « L'Allemagne préoccupée par les mesures unilatérales de Kaïs Saïed », *Business News*, 26 septembre 2021.

<sup>8</sup> Voir Frida Dahmani, « Tunisie : Kaïs Saïed annonce sa feuille de route, la question économique passe à la trappe », *Jeune Afrique*, 14 décembre 2022.

<sup>9</sup> Voir le décret-loi 2022-11 du 12 février 2022 portant création du Conseil supérieur provisoire de la Magistrature.

<sup>10</sup> Voir « Tunisie. Hausse très inquiétante du nombre de civil-e.s poursuivis par les tribunaux militaires », Amnesty International, 10 novembre 2021 ; « Tunisie : des détentions secrètes sous couvert d'état d'urgence », communiqué de presse, Human Right Watch, 9 février 2022.

<sup>11</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et Sfax, Tunis, février 2022.

<sup>12</sup> Entretiens de Crisis Group, chefs d'entreprises, dirigeants politiques et syndicaux, Tunis, août 2021-février 2022. Voir « Tunisie. Hausse très inquiétante du nombre de civil-e.s poursuivis par les tribunaux militaires », op. cit. ; « Tunisie : des détentions secrètes sous couvert d'état d'urgence », op. cit.

nécessité d'obtenir l'accord du ministère de l'Intérieur avant de le quitter.<sup>13</sup> De nombreuses personnalités du monde des affaires ont émigré à la suite de ces mesures.<sup>14</sup> De juillet 2021 à mars 2022, des dizaines de hauts fonctionnaires et responsables administratifs régionaux ont été arrêtés pour allégations de corruption et deux anciens ministres placés deux mois en détention provisoire.<sup>15</sup>

Le parti d'inspiration islamiste An-Nahda et surtout son partenaire de la majorité parlementaire, la Coalition de la dignité, de tendance islamo-populiste, sont, pour l'heure, davantage visés que les autres formations. Le plus souvent, cependant, les opposants politiques ne sont pas inquiétés par le gouvernement, même si certains ont pu faire l'objet d'une campagne de diffamation sur les réseaux sociaux suivie d'une condamnation expresse.

Depuis le 25 juillet, le parti d'inspiration islamiste An-Nahda est mis sous pression policière. Le 7 octobre, les forces de l'ordre ferment Zitouna TV, la chaîne de télévision qui défend sa ligne politique. En outre, trois des seize députés de la Coalition de la dignité sont emprisonnés. Le 3 octobre, la justice militaire interpelle un autre parlementaire de cette coalition ainsi qu'un journaliste pour « complot contre la sûreté de l'Etat » en raison de leur critique véhémente de Saïed et de la cheffe de gouvernement.<sup>16</sup> Le 31 décembre, une unité spéciale de la police arrête le vice-président d'An-Nahda, Nourredine Bhiri, et un ancien conseiller d'Ali Laraidh, ancien ministre de l'Intérieur (2011-2013), Fadhel Beldi. Bhiri et Beldi sont placés en résidence surveillée pour allégations de terrorisme et libérés le 7 mars.<sup>17</sup>

Certains dirigeants politiques non islamistes appellent l'armée à « recadrer Saïed » sur des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Ils le qualifient de dictateur ou d'imposteur sur des radios privées à des heures de grande écoute sans que la justice ne les inquiète.<sup>18</sup> D'autres, comme le député Yassine Ayari ou l'ancien président Marzouki, sont condamnés à de la prison ferme pour des déclarations moins virulentes.<sup>19</sup>

---

<sup>13</sup> Voir « Tunisie. Le président doit lever les interdictions arbitraires de voyager », communiqué de presse, Amnesty International, 26 août 2021. Ces mesures de fichage sécuritaire (« fichiers S ») sont liées juridiquement au décret no. 50-1078 réglementant l'état d'urgence en vigueur depuis 2015.

<sup>14</sup> Entretiens de Crisis Group, chefs d'entreprises, Tunis, août-septembre 2021.

<sup>15</sup> Voir « Mandat de dépôt contre Mehdi Ben Gharbia », *Tunis Afrique Presse*, 21 octobre 2021 ; et « Voici les chefs dont doit répondre Samir Bettaïeb et ses 7 co-accusés », *African Manager*, 26 octobre 2021.

<sup>16</sup> Voir « Arrestation d'un député et d'un journaliste critiques du président en Tunisie », AFP, 4 octobre 2021.

<sup>17</sup> Voir « En Tunisie, Nourredine Bhiri, l'homme fort d'Ennahda, a été arrêté », AFP, 31 décembre 2021 ; Fridha Dahmani, « Tunisie : Nourredine Bhiri libéré, quel avenir pour Ennahdha ? », *Jeune Afrique*, 10 mars 2022.

<sup>18</sup> Voir Samia Abbou, Shems FM, 23 septembre 2021 ; « Mohamed Abbou appelle l'armée et la police à recadrer Kaïs Saïed », *Business News*, 15 décembre 2021.

<sup>19</sup> Voir « Moncef Marzouki : je suis fier d'avoir œuvré au report du sommet de la Francophonie », *Business News*, 13 octobre 2021 ; « Tunisie : l'ancien président Moncef Marzouki condamné à 4 ans de prison », France 24, 22 décembre 2022 ; « Yassine Ayari condamné à 10 mois de prison », *African Manager*, 19 février 2022.

### III. Une société qui se polarise

Malgré la popularité incontestable de Saïed, la société tunisienne se polarise dangereusement et de manière beaucoup plus marquée qu'en 2013, lors du conflit politique entre islamistes et anti-islamistes.<sup>20</sup> Si un scrutin présidentiel était organisé, Saïed cumulerait entre 70 et 90 pour cent des suffrages selon certains sondages.<sup>21</sup> Les annonces du chef de l'Etat, le soir du 25 juillet, ont, par ailleurs, donné lieu à des scènes de liesse dans les principales villes du pays, notamment dans la capitale.<sup>22</sup>

Néanmoins, la politique de Saïed crée un clivage entre deux franges de la société qui s'opposent frontalement.<sup>23</sup> La première se compose de plusieurs milliers de personnes mobilisées, favorables à ce qu'elles désignent comme la « rectification du 25 juillet » et encouragent Saïed à aller jusqu'au bout de sa politique d'épuration de la scène politique et économique. La seconde, qui comprend également des milliers d'activistes, est fermement opposée à ce qu'elle nomme un « coup d'Etat ». Elle milite pour la réouverture de l'Assemblée moyennant quelques aménagements, le retour à la constitution de janvier 2014 et le rétablissement de la démocratie, et perfectionne ses méthodes d'organisation.<sup>24</sup>

#### A. Les pro-Saïed

Les appuis politiques de Saïed viennent principalement des nationalistes arabes. C'est le cas de six partis proches du baathisme syrien, dont le plus important est le Mouvement du peuple, représenté au parlement avant que ce dernier ne soit suspendu, et d'un parti marxiste-léniniste, proche du nationalisme arabe, le Parti unifié des patriotes démocrates (Watad), qui soutiennent Saïed à divers degrés.<sup>25</sup> Ces deux formations comptent plusieurs militants au sein des instances dirigeantes de l'UGTT (même si l'organisme syndical dans sa globalité reste critique vis-à-vis de la prise de pouvoir de Saïed et demande expressément un dialogue national).<sup>26</sup> Au-delà de ces formations politiques, les soutiens actifs au coup de force du chef de l'Etat s'appuient, sur le plan idéologique, sur les militants et sympathisants du Mouvement des forces de la Tunisie libre, la principale force à se mobiliser pour l'application intégrale du

<sup>20</sup> Voir le briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°37, *L'exception tunisienne : succès et limites du consensus*, 5 juin 2014.

<sup>21</sup> Voir les baromètres politiques mensuels de Emrhod Consulting et de Sigma Conseil depuis août 2021. Voir également « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia (septembre-décembre 2021) », non publié.

<sup>22</sup> Observations de Crisis Group, 25 juillet 2021.

<sup>23</sup> Voir « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia », op. cit. Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, militants pro- et anti-Saïed, habitants de différents gouvernorats du pays, Tunis, juillet 2021-février 2022.

<sup>24</sup> Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, militants pro- et anti-Saïed, habitants de différents gouvernorats du pays, Tunis, juillet 2021-février 2022.

<sup>25</sup> Entretien de Crisis Group, militant du Watad, Tunis, octobre 2021. Voir « Six partis soutiennent Saïed et appellent à s'engager dans la "rectification" de la révolution », *Business news*, 24 septembre 2021.

<sup>26</sup> Entretiens de Crisis Group, militants d'extrême gauche et nationalistes arabes, Tunis, juillet-octobre 2021.

programme électoral de Saïed. Ce mouvement se composerait d'un noyau dur d'entre 20 et 50 militants et soutiendrait le projet présidentiel.

Le projet de Saïed propose une refondation du système politique et administratif allant du niveau local au niveau central. Il s'agit de créer des conseils locaux, régionaux et un conseil national remplaçant le parlement, d'organiser des élections à scrutin uninominal pour élire des représentants locaux avec mandat impératif, et un tirage au sort de représentants régionaux et nationaux parmi ces derniers. Dans ce système, le président de la République bénéficierait de toutes les attributions de l'exécutif.<sup>27</sup>

D'après plusieurs observateurs et proches ou anciens proches de Saïed, le président tiendrait énormément à ce projet qui impliquerait d'« adapter l'Etat au peuple » et non « le peuple à l'Etat ». Celui-ci se concrétiserait à l'issue du référendum constitutionnel de juillet 2022 et du scrutin de décembre 2022, lequel élirait des membres de conseils locaux.<sup>28</sup> Il prévoit que le peuple redevienne le principal acteur politique, comme au lendemain du soulèvement de 2010-2011, au cours des sit-in de la Kasbah et de la Kasbah II, principaux temps forts de la révolution.<sup>29</sup> Mais, nouveauté par rapport à cette époque, le peuple devrait, selon des partisans de Saïed, se mobiliser en priorité pour la défense de la nation contre la pression de l'étranger.<sup>30</sup> Pour ce faire, il convient de redistribuer au maximum le pouvoir politique, en priorité à ses « couches les plus lésées ». <sup>31</sup> « Le peuple qui exerce son pouvoir » sera « capable de tous les sacrifices pour l'intérêt de la souveraineté nationale », note Ridha Lénine, l'un des principaux compagnons de route de Kaïs Saïed.<sup>32</sup> Ce projet formerait l'armature du texte constitutionnel que proposera le président Saïed lors du référendum du 25 juillet 2022.<sup>33</sup>

Le Mouvement des forces de la Tunisie libre est épaulé par plusieurs milliers de jeunes qui, depuis l'élection de Saïed fin 2019, ont mis en place ou intégré des organisations indépendantes (dites *tansiqiyat*) dans chacun des 24 gouvernorats du pays.

---

<sup>27</sup> Son programme repose également sur les propositions suivantes : passage d'un scrutin de liste à un scrutin individuel, révocabilité des élus, droit à l'éducation et à la santé respecté dans les faits, dépolitisation de l'appareil judiciaire, garantie des acquis des femmes, conciliation pénale avec 460 chefs d'entreprises de l'ancien régime pour qu'en échange d'une amnistie ou d'un allègement de peines, ils prennent en charge les projets de développement dans les régions déshéritées. Voir le document distribué par les partisans de Saïed : « Pour une nouvelle phase constituante », 2019. Voir également Khalil Abbès, « La démocratie maintenant : une lecture du phénomène KS », Nachaz, Mots passants (arabe), octobre 2019 ; Eric Gobe, « El populismo de Kais Saïed como cristalización de la crisis del régimen parlamentario tunecino », à paraître.

<sup>28</sup> Entretien de Crisis Group, militants associatifs pro- et anti-Saïed, Tunis, Hammamet, février-mars 2022. Voir Salah el Gharbi, « Pourquoi Kaïs Saïed dérange-t-il tant l'establishment politique tunisien ? », *Kapitalis*, 27 septembre 2019. Voir également Thierry Brésillon, « Tunisie. Pour le président Kaïs Saïed, la démocratie peut être une idée neuve », *Orient XXI*, 6 novembre 2019.

<sup>29</sup> Voir le rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°106, *Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (IV) : la voie tunisienne*, 28 avril 2011.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> Entretien de Crisis Group, dirigeant du mouvement de la Tunisie libre, Tunis, septembre 2019.

<sup>32</sup> Voir le briefing de Crisis Group, *Eviter les surenchères populistes*, op. cit. Voir également Ridha Lénine, « Est-ce que l'idée du bloc historique pourrait être une solution pour le blocage de la révolution tunisienne ? », 2016 (arabe), document consulté par Crisis Group.

<sup>33</sup> Entretien de Crisis Group, militants associatifs, syndicaux et politiques, partisans de Kaïs Saïed, anciens compagnons de route politiques de Kaïs Saïed, Tunis, octobre 2019-février 2022.

Les *tansiqiyat*, dont l'influence grandit, tentent de concurrencer les organisations politiques et syndicales sur le terrain social en transmettant à la présidence de la République les doléances relatives au développement local et régional, en portant plainte contre des responsables administratifs soupçonnés de corruption et en organisant des manifestations de soutien au chef de l'Etat.<sup>34</sup>

Les membres de ces *tansiqiyat* et les personnes qui sympathisent avec elles se considèrent nationalistes, souverainistes et anti-An-Nahda. Parmi elles apparaissent de nouveaux venus en politique, d'anciens membres des Ligues de protection de la Révolution et du Congrès pour la République (CPR), d'anciens militants étudiants de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET, extrême gauche) et des activistes de l'Union des diplômés chômeurs (UDC). Elles réunissent aussi des sympathisants et militants du Watad et du Mouvement du peuple et des membres de la campagne de 2015 *Winou el petrole* (« Où est le pétrole ? »), qui affirment que la Tunisie posséderait d'importants gisements de pétrole exploités secrètement par les autorités, de concert avec des puissances étrangères.<sup>35</sup>

Sur le plan sociologique, ces soutiens à Saïed sont également assez hétérogènes. Ils ont néanmoins tendance à se concentrer au sein des catégories sociales en voie d'appauvrissement (petits fonctionnaires, techniciens supérieurs, chauffeur de taxi collectif, par exemple), notamment des retraités et des jeunes. Les jeunes de cette catégorie sont, en particulier, des habitants des zones périurbaines et des régions déshéritées qui estiment que Saïed va faire appliquer l'ensemble des accords sociaux conclus ces dernières années. Il s'agit également de supporters de football, organisés au sein de groupements parapolitiques par club et au niveau national, et dont certains étaient réceptifs au jihadisme au milieu des années 2010, ainsi que d'étudiants tunisiens à l'étranger.<sup>36</sup> Un certain nombre de ces jeunes déchantent, étant donné, comme le précise l'un d'eux, l'accord passé en août 2020 entre la Tunisie et l'Italie concernant l'accélération du rythme de rapatriement des migrants tunisiens irréguliers et la non-application de la loi 38-2020 adoptée par le parlement le 13 août 2020, qui prévoit le recrutement dans la fonction publique de tout diplômé au chômage depuis plus de dix ans.<sup>37</sup>

On trouve également des soutiens à Saïed au sein de la classe moyenne, même si ces derniers sont plus rares. Parmi eux, certains expliquent qu'une fois que le chef de l'Etat aura débarrassé la scène politique et l'administration publique des « corrompus », la révision de la Constitution et le changement de la loi électorale suivront. Ils considèrent que les mesures que Saïed, personnalité « intègre et propre », mettra en

---

<sup>34</sup> Entretien de Crisis Group, ancien membre de la commission interministérielle chargée du dialogue social dans les régions, Tunis, mai 2021.

<sup>35</sup> Entretiens de Crisis Group, militants d'extrême gauche et nationalistes arabes, Tunis, juillet-octobre 2021. Voir également le briefing de Crisis Group, *Tunisie : éviter les surenchères populistes*, op. cit ; Catherine Gouëset, « Tunisie : "Où est le pétrole ?" », la campagne qui déchaîne passions et rumeurs », *L'Express*, 18 juin 2015.

<sup>36</sup> Entretiens de Crisis Group, partisans de Kaïs Saïed, Tunis, août-décembre 2021.

<sup>37</sup> Entretien de Crisis Group, jeune partisan de Saïed, Hammamet, mars 2022. Voir également « Qu'est-ce qui se cache derrière le pacte migratoire tuniso-italien ? », *African Manager*, 10 février 2022 ; Mohamed Khalil Jelassi, « Loi 28-2020 portant dispositions dérogatoires pour le recrutement dans le secteur public : Y a-t-il une alternative conciliante ? », *La Presse de Tunisie*, 23 novembre 2021.

place ne seront pas « dictatoriales » pour le peuple, mais uniquement pour « les médiocres et les voleurs ». <sup>38</sup> Toujours d'après eux, elles donneront naissance à une « démocratie authentique », c'est-à-dire non pas une démocratie libérale standardisée, répondant aux bonnes pratiques des organisations internationales, mais une démocratie adaptée à l'histoire et à la réalité sociale de la Tunisie. <sup>39</sup> D'autres affirment que les populations devraient être représentées en fonction de leur localité, par des élus véritablement redevables, qui mettront en œuvre des stratégies de développement tenant compte des spécificités des territoires d'appartenance des citoyens. <sup>40</sup>

Le discours souverainiste tenu par les partisans du président a pris de l'ampleur depuis son coup de force. <sup>41</sup> Il apparaît en particulier sur les multiples pages Facebook de soutien à Saïed. D'après plusieurs jeunes pro-Saïed, le président consulterait régulièrement ces pages, considérant qu'elles sont l'expression de la volonté populaire. <sup>42</sup> Au sein des catégories plus démunies, plusieurs affirment que poursuivre le « redressement du 25 juillet » équivaldrait à mettre en place un pouvoir exécutif implacable et « patriote », en mesure de répondre à tous les défis. Ce pouvoir récupérerait ainsi l'« argent volé par les corrompus », et le redistribuerait de manière équitable. <sup>43</sup> Certains affirment également que grâce à Saïed, « la Tunisie sera bientôt aussi riche que la Suisse » et qu'ils sont prêts « à mourir de faim » plutôt que de « demander de l'aide à l'Europe ou aux Etats-Unis ». D'autres, enfin, expliquent que « l'administration sera nettoyée de la corruption et de l'islamisme », ou que les grandes puissances étrangères cesseront enfin leur ingérence. <sup>44</sup>

## B. Les anti-Saïed

Les anti-Saïed sont davantage présents au sein des organisations politiques, syndicales et associatives classiques, c'est-à-dire hors *tansiqiyat*. Ces organisations ont majoritairement condamné le coup de force de Saïed, bien que de manière plus ou moins virulente et à l'issue de silences initiaux plus ou moins longs. Ainsi, quelques heures après les annonces présidentielles du 25 juillet, An-Nahda est le premier à réagir, dénonçant le « coup d'Etat » contre la démocratie tunisienne et sa constitution. Il appelle tous les soutiens internationaux, la société civile, les jeunes, l'armée et la police à « s'exprimer immédiatement contre cette injustice et à œuvrer au rétablissement du parlement ». <sup>45</sup>

Le Parti destourien libre (PDL, nostalgique du régime de Ben Ali), qui caracole dans les sondages depuis 2019, salue dans un premier temps les décisions présiden-

<sup>38</sup> Entretien de Crisis Group, cadre dans une banque publique, pro-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>39</sup> Entretien de Crisis Group, partisans de Kaïs Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>40</sup> Entretiens de Crisis Group, partisans de Kaïs Saïed, Tunis, août-décembre 2021.

<sup>41</sup> Entretiens de Crisis Group, jeunes partisans de Saïed, Tunis, février-mars 2022.

<sup>42</sup> Entretiens de Crisis Group, jeunes partisans de Saïed, Tunis, février-mars 2022.

<sup>43</sup> Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, responsables associatifs, habitants pro-Saïed de Tunis et Sfax, Tunis, août-septembre 2021.

<sup>44</sup> Entretiens de Crisis Group, habitant de Tunis pro-Saïed, habitant de Kairouan pro-Saïed, Tunis, Kairouan, octobre 2021. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, militants associatifs pro-Saïed, Kairouan, Hammamet, octobre-décembre 2021.

<sup>45</sup> Voir communiqué d'An-Nahda, 26 juillet 2021.

tielles.<sup>46</sup> Il nuance ensuite sa position, Saïed ayant marché sur ses plates-bandes en attirant la sympathie des anti-An-Nahda, et se mobilise de plus en plus intensément et avec succès contre Saïed, appelant notamment à un scrutin législatif anticipé.<sup>47</sup>

Les principaux partenaires d'An-Nahda au sein de la majorité parlementaire, la Coalition de la dignité et Au cœur de la Tunisie (Qalb Tounes), le parti du magnat des médias Nabil Karoui, suivent rapidement.<sup>48</sup> Ils considèrent le coup de force comme un putsch et une violation de la constitution.<sup>49</sup>

La publication du décret du 22 septembre relatif aux mesures exceptionnelles durcit les oppositions à Saïed. Le 23 septembre, trois formations qui ont participé aux différents gouvernements depuis 2011, mais aux bases restreintes plutôt ancrées dans les classes moyennes éduquées, se joignent au Courant démocrate pour former une nouvelle coalition : Afek Tounes, le Parti républicain et le Forum démocratique pour le travail et les libertés (Ettakatol). Elles publient un communiqué commun dans lequel elles qualifient ce décret de « coup d'Etat contre la Constitution ». Elles affirment que le président a perdu sa légitimité, et qu'il devra assumer « l'entière responsabilité des conséquences pouvant découler de cette dangereuse démarche ».<sup>50</sup>

Du côté de la société civile, dans un premier temps, les réactions sont plutôt timides, mais fin août, le ton se durcit.<sup>51</sup> Le 29 août, une vingtaine d'organisations tunisiennes de défense des droits humains publient un communiqué commun appelant le chef de l'Etat à respecter la séparation des pouvoirs, fixer la durée des mesures d'exception, cesser de recourir à la justice militaire pour juger des civils et lancer un dialogue national inclusif.<sup>52</sup> Le 25 septembre, plusieurs ONG internationales dénoncent l'accaparement du pouvoir par le chef de l'Etat et déclarent que le décret 117 du

<sup>46</sup> Voir « Kaïs Saïed caracole en tête ; le PDL persiste malgré la baisse », *Business News*, 1er septembre 2021.

<sup>47</sup> Entretiens de Crisis Group, sympathisants du PDL, Tunis, août 2021. Sa présidente, Abir Moussi, critique notamment la tendance de Saïed à diaboliser les responsables politiques et les parlementaires ce qui, selon elle, est de nature à faire le lit d'une « dictature brutale ». Voir également « Tunisie : Kaïs Saïed vivement critiqué par Abir Moussi », *Webdo*, 2 août 2021 ; « PDL organise samedi un mouvement de protestation contre la consultation nationale », *Tunis Afrique Presse*, 8 février 2022 ; Frida Dahmani, « Tunisie – Abir Moussi : “le peuple ne veut pas du projet de Kaïs Saïed” », *Jeune Afrique*, 22 mars 2022.

<sup>48</sup> Nabil Karoui, adversaire de Kaïs Saïed au second tour de l'élection présidentielle de 2019 et emprisonné de décembre 2020 à juin 2021 pour allégations de corruption, est arrêté en Algérie le 29 août pour avoir franchi illégalement les frontières terrestres, et libéré le 25 octobre. Le 31 août, un tribunal de Tunis émet un mandat d'arrêt à son encontre. Voir Massin Amrouni, « Les frères Karoui transférés vers la prison d'El-Harrach », *Algérie 360°*, 26 septembre 2021. Voir également Amine Ait, « Algérie – Tunisie : les frères Karoui libérés », *Algérie 360°*, 26 octobre 2021.

<sup>49</sup> Voir « Les réactions aux décisions de Kaïs Saïed : Ennahda peste, le PDL tergiverse », *Webdo*, 26 juillet 2021.

<sup>50</sup> Voir « Communiqué commun », Courant démocrate, Afek Tounes, le parti républicain et Ettakatol, 23 septembre 2021.

<sup>51</sup> Voir Amima Mahdi, « Le positionnement des organisations de la société civile en Tunisie : différence dans l'interprétation des textes et dans la peur de la remise en cause des libertés », *al Moufakkira al Qanouniyya*, 18 août 2021 (arabe). Entretiens de Crisis Group, militants associatifs, Tunis, Hammamet, octobre-novembre 2021.

<sup>52</sup> Voir « Tunisie : 21 organisations appellent Kaïs Saïed à déterminer la durée des mesures d'exception », Anadolu Agency, 29 août 2021.

22 septembre représente « un tournant menaçant pour les droits humains et les aspirations démocratiques du peuple tunisien ». <sup>53</sup>

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT), principale centrale syndicale et l'acteur le plus influent de la société civile, se démarque rapidement de Saïed. Le 10 septembre, elle présente une feuille de route comprenant l'organisation d'un dialogue inclusif qui serait le point de départ d'un référendum constitutionnel et d'une réforme électorale. <sup>54</sup> Le 4 décembre, son secrétaire général, Nouredine Taboubi, prend clairement ses distances avec la politique de Saïed, lors de la commémoration de l'assassinat du fondateur de l'UGTT, Ferhat Hached, en 1952. Il déclare notamment que la Tunisie est en danger, au bord de l'implosion et qu'il est nécessaire de créer une troisième voie en dehors des partisans islamistes et des partisans de Saïed. Il annonce également que l'UGTT lancera une conférence nationale pour sauver le pays. Après la clôture du Congrès de la centrale syndicale du 15 au 18 février 2022, Taboubi affirme qu'un Conseil national extraordinaire examinera prochainement les orientations générales politiques et socioéconomiques du pays. <sup>55</sup>

Sur le plan sociologique, les opposants actifs à Saïed sont, pour la plupart, âgés de plus de 40 ans et beaucoup ont lutté contre le régime autoritaire de Ben Ali. <sup>56</sup> Certains affirment qu'ils n'entendent, sous aucun prétexte, revivre la répression qu'ils, ou leurs proches, ont enduré à cette époque, et convoquent le souvenir du « coup d'Etat médical » de Ben Ali le 7 novembre 1987. <sup>57</sup> Sur le plan politique, une majorité estime que le régime démocratique semi-parlementaire prévu par la Constitution de janvier 2014 est adapté au pays et que la ligne démocratique incarnée par la troïka entre 2011 et 2014, et impulsée par le printemps arabe, doit être défendue.

Une partie de ces anti-Saïed milite ou sympathise avec les principales formations politiques représentées à l'Assemblée avant sa suspension, notamment An-Nahda et la Coalition de la dignité. Une autre partie se considère indépendante des partis comme elle l'était sous Ben Ali, époque où elle appuyait les mouvements de protestation sociale en dehors de l'opposition. <sup>58</sup>

Cette fraction plutôt indépendante des anti-Saïed est à l'origine de l'initiative « Citoyens contre le coup d'Etat » du 8 novembre 2021. Ce mouvement organise les manifestations contre la politique du chef de l'Etat de concert avec An-Nahda et la

<sup>53</sup> Voir « Dix-huit ONG dénoncent "l'accaparement du pouvoir" par le président », AFP, 25 septembre 2021.

<sup>54</sup> Celle-ci préconise notamment la formation d'un gouvernement restreint composé de technocrates et une date claire pour la fin de « l'état d'exception ». Elle demande également une décision présidentielle concernant le sort du parlement. Elle appelle à la création d'un comité consultatif national chargé de mettre en œuvre les réformes politiques, notamment concernant la Constitution et la loi électorale. Voir « Feuille de route de l'UGTT », *Echaab*, 10 septembre 2021.

<sup>55</sup> Voir « Union générale tunisienne du travail : Taboubi rempile pour un second mandat », *La Presse de Tunisie*, 20 février 2022.

<sup>56</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, Sfax, Kairouan, Tunis, septembre-octobre 2021. Voir également « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia », op. cit.

<sup>57</sup> Entretiens de Crisis Group, militants anti-Saïed, Tunis, août-octobre 2021. Le 7 novembre 1987, le président Ben Ali, alors premier ministre, dépose le président Bourguiba pour raisons de santé et prend sa place. Cette manière d'accéder au pouvoir a souvent été qualifiée de « coup d'Etat médical ».

<sup>58</sup> Ibid.

Coalition de la dignité. Il propose une feuille de route prévoyant en particulier le retour du parlement, l'amendement de son règlement intérieur pour éviter les perturbations de ses travaux par des sit-in ou des actes violents, ainsi que des élections présidentielle et législatives anticipées courant 2022.<sup>59</sup>

En dehors de ces activistes, on recense beaucoup d'anti-Saïed non organisés politiquement, qui résistent plutôt de manière passive, et peu de jeunes de milieux défavorisés.<sup>60</sup> Il s'agit d'universitaires, de hauts fonctionnaires, de représentants des professions qui s'épanouissent exclusivement dans un contexte de liberté associative et politique (journalistes, avocats, membres des organisations de la société civile en particulier, professions liées à l'entrepreneuriat et nécessitant de fréquents déplacements à l'international, etc.). Parmi eux, certains estiment que les raisons du coup de force sont justifiées, mais le désapprouvent. Ils craignent que Saïed échoue à s'attaquer de manière rationnelle et méthodique à la crise économique et sociale.<sup>61</sup> Plusieurs anciens hauts fonctionnaires interrogés par Crisis Group sont partagés entre raillerie et inquiétude à l'égard du chef de l'Etat.<sup>62</sup>

### C. Une spirale de mobilisations et contre-mobilisations de rue

Les manifestations de rue se multiplient depuis le coup de force de Saïed. Les 18 et 26 septembre, quelques milliers d'anti-Saïed défilent dans la principale artère de la capitale contre le « putsch », notamment à l'appel des principaux partis politiques.<sup>63</sup> Le 30 septembre, 90 députés signent une pétition appelant le chef de l'Etat à rouvrir le parlement et à lever l'état d'exception, arguant que le décret du 22 septembre 2021 était illégal.<sup>64</sup> Le 1er octobre, quelques responsables d'An-Nahda se déplacent devant le parlement afin de faire mine d'y pénétrer malgré la présence de militaires et de membres de forces de sécurité intérieure qui en bouclent les entrées. Plusieurs dizaines de militants pro-Saïed les chassent.<sup>65</sup> Le même jour, Rached Ghannouchi, président d'An-Nahda et de l'Assemblée, déclare que, malgré sa suspension, le bureau du parlement sera en réunion permanente.<sup>66</sup> Il appelle les « élus du peuple à la résistance » et les enjoint à rouvrir l'Assemblée et à défendre les valeurs de la démocratie, les mesures prises par Saïed depuis son coup de force étant, selon lui, inconstitutionnelles.<sup>67</sup>

<sup>59</sup> Voir « Tunisie : l'initiative "Citoyens contre le coup d'Etat" annonce sa feuille de route », *Gnet News*, 8 novembre 2021.

<sup>60</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, Sfax, Kairouan, Tunis, septembre-octobre 2021. Voir également « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia », op. cit.

<sup>61</sup> Entretiens de Crisis Group, militants anti-Saïed, Tunis, août 2021-février 2022.

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Voir « En Tunisie, une manifestation contre le coup de force de Kaïs Saïed », *France 24*, 18 septembre 2021. Voir également « Tunisie : nouvelles manifestations contre le coup de force du président Kaïs Saïed », Radio France International, 26 septembre 2021.

<sup>64</sup> Voir « Tunisie : 90 députés appellent à la reprise des travaux de l'Assemblée le 1er octobre », *Gnet*, 30 septembre 2021.

<sup>65</sup> Voir Adel Ben Ibrahim et Ben Elhady Elthabti, « Tunisie : des escarmouches entre des partisans du président Saïed et des députés aux abords du parlement », Anadolu Agency, 1er octobre 2021.

<sup>66</sup> Voir page Facebook officielle de Rached Ghannouchi, 1er octobre 2021.

<sup>67</sup> Ibid.

De leur côté, le 3 octobre, des dizaines de milliers de partisans de Saïed marchent dans les principales villes du pays et à l'étranger pour marquer leur opposition à un éventuel retour du parlement et soutenir les mesures exceptionnelles du chef de l'Etat.<sup>68</sup> Le 4 octobre, celui-ci évoque le chiffre très exagéré d'1,8 million de manifestants défilant en sa faveur.<sup>69</sup>

Le 10 octobre, plusieurs milliers de manifestants « anti-coup d'Etat », en partie mobilisés par des réseaux universitaires et associatifs, An-Nahda et la Coalition de la dignité, défilent à Tunis. Ils prennent à partie et blessent cinq journalistes, qu'ils accusent de défendre Saïed à travers leurs médias.<sup>70</sup> Le 14 novembre, un nombre équivalent de manifestants se rassemble devant le parlement pour protester contre les mesures de Saïed et demander notamment la réouverture de l'Assemblée.<sup>71</sup>

Au cours de ce rassemblement, le discours anti-Saïed se radicalise. Un manifestant affirme qu'il accepterait que le pays soit détruit « à condition que cela détruise le chef de l'Etat ».<sup>72</sup> Un autre déclare que le gouvernement de Bouden est un « gouvernement illégitime composée de hauts fonctionnaires au service de Saïed ».<sup>73</sup> D'autres scandent des slogans appelant à annuler le « coup d'Etat ». Ils expliquent, notamment, que Saïed les a trahis.<sup>74</sup> Ils racontent qu'An-Nahda et la Coalition de la dignité ont appelé leurs électeurs à voter pour lui contre Nabil Karoui au second tour de l'élection présidentielle, ce qui lui a permis d'accéder à la présidence.<sup>75</sup> Malgré le soutien qu'elles lui avaient apporté, Saïed s'est retourné contre ces formations en gelant les travaux du parlement et en « suspendant la constitution, qu'il avait pourtant juré de défendre en prêtant serment sur le Coran », précise un autre manifestant.<sup>76</sup>

Au cours des mois suivants, les « indépendants » s'organisent davantage et voient leur rang grossir tandis que la police réprime plus énergiquement un rassemblement. D'anciens proches de Saïed rejoignent le mouvement contre le « coup d'Etat ».<sup>77</sup> Le 17 décembre, environ 200 partisans de Saïed et 2000 anti-Saïed défilent dans la rue principale de Tunis. Une dizaine de militants anti-Saïed tentent de camper sur place, mais sont délogés par les forces de l'ordre.

Le 14 janvier, onzième commémoration du départ de Ben Ali, une manifestation organisée par les principaux partis politiques et l'initiative Citoyens contre le coup d'Etat réunit plusieurs centaines de personnes, malgré l'interdiction de rassemble-

---

<sup>68</sup> Voir Lassaad Ben Ahmed, « Tunisie : des manifestations de soutien dans la capitale et plusieurs villes », Anadolu Agency, 3 octobre 2021.

<sup>69</sup> Entretiens de Crisis Group, manifestants et observateurs de la manifestation du 10 octobre, Tunis, octobre 2021. Voir également, « Kaïs Saïed assure que 1,8 million de Tunisiens sont sortis manifester dimanche », *Business News*, 4 octobre 2021.

<sup>70</sup> Voir « Manifestation : agression de l'équipe de journalistes de la télévision tunisienne », *Business News*, 10 octobre 2021.

<sup>71</sup> Entretiens de Crisis Group, manifestants anti-Saïed, Tunis, novembre 2021. Voir également « Tunisie : plus de 3000 manifestants "contre le coup d'Etat" de Kaïs Saïed », AFP, 14 novembre 2021.

<sup>72</sup> Entretien de Crisis Group, manifestant anti-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>73</sup> Entretien de Crisis Group, militant anti-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>74</sup> Entretiens de Crisis Group, manifestants anti-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>75</sup> Entretiens de Crisis Group, manifestants anti-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>76</sup> Entretien de Crisis Group, manifestant anti-Saïed, Tunis, octobre 2021.

<sup>77</sup> Entretiens de Crisis Group, membre de l'initiative Citoyens contre le Coup d'Etat, Tunis, novembre 2021.

ment récemment instaurée pour des raisons sanitaires (en raison de l'augmentation des cas de Covid-19 attribués au variant Omicron).<sup>78</sup> Les forces de l'ordre répriment la manifestation. Une douzaine de personnes sont blessées. Un militant d'An-Nahda est hospitalisé et décède cinq jours plus tard. Selon An-Nahda et Citoyens contre le coup d'Etat, sa mort est directement liée aux blessures infligées par la police le jour de la manifestation. An-Nahda publie un communiqué déclarant que le président Saïed porte l'entière responsabilité de l'assassinat de ce « martyr ».<sup>79</sup>

Le 20 mars, An-Nahda et Citoyens contre le coup d'État organisent une nouvelle manifestation à Tunis pour commémorer l'anniversaire de l'indépendance et protester contre Saïed. Des milliers de personnes y participent sans incident. Le même jour, Abir Moussi, présidente du PDL, organise, de son côté, un meeting où elle appelle à la dissolution du parlement suspendu et à des élections législatives anticipées, déclarations qui font suite au durcissement de ses positions contre Saïed. Le 9 mars, elle avait, en effet, déclaré sur une radio privée que la politique de Saïed conduisait le pays vers « la faillite et la famine ».<sup>80</sup> Enfin, le 30 mars, 120 députés, la plupart d'entre eux de la majorité, organisent une séance plénière par visio-conférence, l'accès à l'enceinte de l'Assemblée étant interdit. Ils décident à une majorité de 116 voix sur 217 d'annuler l'ensemble des mesures décrétées par Saïed depuis le 25 juillet. Cette réunion pousse le président à dissoudre le parlement. Il déclare également que les députés ont comploté contre la sûreté de l'Etat et insinue qu'ils seront poursuivis en conséquence.<sup>81</sup>

---

<sup>78</sup> En décembre 2021, le chef de l'Etat a changé cette date anniversaire de la révolution de 2010-2011 au profit du 17 décembre 2010 (date du déclenchement du soulèvement). Voir « Tunisie : jugeant la révolution inachevée, le président Kaïs Saïed change sa date d'anniversaire », Agence France Presse, 3 décembre 2021.

<sup>79</sup> Voir « Ennahdha dénonce “un meurtre odieux, résultant d'une violence extrême” », *Webdo*, 20 janvier 2022.

<sup>80</sup> Voir « Moussi : la politique de Saïed nous mène droit vers famine et faillite (vidéos) », *Mosaïque FM*, 9 mars 2022.

<sup>81</sup> Voir « Kaïs Saïed : les députés seront poursuivis pour complot contre la sûreté de l'Etat ! », *Business News*, 30 mars 2022.

## IV. Les risques de ce régime d'exception

La Tunisie de l'après 25 juillet 2021 est exposée à un risque de violences politiques extrêmement élevé. Les défis économiques et sociaux sont immenses et les attentes populaires démesurées, tandis que les moyens de relever ces défis et de combler ces espoirs demeurent plutôt limités. Le contexte de conflit de légitimité institutionnelle, de pressions étrangères, de surenchères populistes et de suspension partielle de la Constitution pourrait aggraver la polarisation politique entre pro- et anti-Saïed, pousser le chef de l'Etat vers une dérive répressive et déstabiliser les équilibres de pouvoir locaux, notamment dans l'intérieur du pays. Une telle dérive alimenterait les conflits violents et isolerait le président, risquant ainsi de faire plonger le pays dans l'inconnu.

### A. *Un pays au bord de la faillite et en voie d'isolement ?*

#### 1. Des mesures économiques aux effets limités

Saïed, qui, d'après le décret 117 du 22 septembre 2021, définit désormais seul la politique générale de l'Etat, estime que la lutte contre la corruption et les spéculateurs permet de résoudre la plupart des problèmes économiques et sociaux auxquels le pays est confronté. La neutralisation des « corrompus », qui tendraient d'après lui à servir les intérêts des grandes puissances, et la récupération de l'argent qu'ils ont détourné suffiraient, de son point de vue, à « remettre la Tunisie sur la voie de la prospérité, car le pays serait riche par nature », ironise un ancien haut fonctionnaire.<sup>82</sup>

A plusieurs reprises dans le sillage de son coup de force, le chef de l'Etat a menacé de poursuites pénales les entreprises détenant des monopoles leur permettant de contrôler l'approvisionnement du marché de plusieurs produits de première nécessité et biens de consommation, en les accusant de manquer aux valeurs religieuses et d'« affamer le peuple » en spéculant sur ces produits.<sup>83</sup>

Fin mars, Saïed passe à l'acte. Les pénuries de plusieurs produits de première nécessité, liées notamment à la rupture de plusieurs chaînes de transports au niveau international ainsi qu'à la perturbation de l'approvisionnement en céréales en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'encouragent dans cette voie.<sup>84</sup> Le 21 mars 2021, le président publie un décret, très similaire à la loi algérienne du 28 décembre 2021, rendant la spéculation illicite passible d'une peine d'emprisonnement de dix ans à perpétuité.<sup>85</sup> Plusieurs chefs d'entreprise dénoncent ce décret, affirmant que,

<sup>82</sup> Entretien de Crisis Group, ancien haut fonctionnaire, septembre 2021.

<sup>83</sup> Voir « Tunisie : Kaïd Saïed hausse le ton envers les spéculateurs, "il n'y a pas lieu d'affamer le peuple" », *Gnet*, 5 août 2021.

<sup>84</sup> Ving-cinq pour cent des céréales consommées en Tunisie proviennent en effet d'Ukraine. Voir plus bas dans ce rapport. Voir également Khayreddine Bacha, « Missiles russes en Ukraine, bombe économique en Tunisie », *Nawaat*, 3 mars 2022.

<sup>85</sup> Voir loi no. 21-15 du 23 Joumada El Oula 1443, correspondant au 28 décembre 2021, relative à la lutte contre la spéculation illicite, *Journal Officiel de la République algérienne*, no. 99 (29 décembre 2021) ; Décret-loi no. 2022-14 du 20 mars 2022 relatif à la lutte contre la spéculation illégale, *Journal officiel de la République tunisienne*, année 165, no. 30 (21 mars 2022).

comme en Algérie, il va décourager les grossistes d'acheter des stocks importants aux producteurs et accroître ainsi les pénuries au lieu de les réduire.<sup>86</sup>

La mesure économique phare du programme électoral de Saïed est la conciliation pénale avec 460 personnalités issues du monde des affaires de l'ancien régime et accusées d'être « corrompues », lesquelles, en échange d'une amnistie, devront prendre en charge des projets de développement régional dans les régions déshéritées.<sup>87</sup> Le 21 octobre, il l'a présentée en conseil des ministres, déclarant qu'elle permettrait à l'Etat de récupérer plus de 4,5 milliards de dollars.<sup>88</sup> Le 18 novembre, il a affirmé que les sommes collectées formeraient le capital de « sociétés citoyennes » dans chaque délégation du pays, au sein desquelles chaque habitant détiendrait une unique action.<sup>89</sup>

Ce projet, que Saïed a concrétisé sur le plan juridique le 20 mars par un décret sur les sociétés citoyennes et un décret sur la conciliation pénale, ce dernier élargissant cette conciliation à tout individu « faisant l'objet d'une enquête liée à un crime économique ou financier », suscite la perplexité de la plupart des économistes et la réticence de nombre de juges.<sup>90</sup> Certains économistes expliquent que le montant récolté serait bien inférieur, vu l'endettement de plusieurs de ces personnalités auprès des banques tunisiennes, et le fait que certaines ont déjà été condamnées par la justice et que d'autres ont placé la majeure partie de leurs avoirs à l'étranger.<sup>91</sup> Selon certains analystes, le chef de l'Etat aurait dissout le CSM, en partie suite au refus de celui-ci, le 5 janvier 2022, de publier un avis consultatif relatif au projet de décret-loi concernant ce projet de réconciliation pénale. Selon le CSM, le décret aurait en effet établi une juridiction parallèle, le mettant directement en compétition ou conflit avec sa propre compétence.<sup>92</sup>

Pour l'heure, l'effet positif des mesures présidentielles sur l'économie reste ainsi très limité.<sup>93</sup> La seule exception porte sur l'accroissement significatif de la production de phosphate, important pourvoyeur de devises, à mettre au crédit de la série d'arres-

<sup>86</sup> Entretiens de Crisis Group, chefs d'entreprises, Tunis, 24 mars 2022.

<sup>87</sup> La Commission nationale sur la corruption et la malversation a transmis 460 dossiers à la justice en 2011, ce qui correspondrait à 460 personnes.

<sup>88</sup> Voir « Tunisie : Saïed réussira-t-il à obtenir ses 13 milliards de dinars dont il rêve de chez les hommes d'affaires ? », *Tunisie Numérique*, 21 octobre 2020 ; Seif Soudani, « Kaïs Saïed : "Nous pouvons prôner l'austérité, nous sommes en guerre !" », *Le Courrier de l'Atlas*, 22 octobre 2021.

<sup>89</sup> Voir « Kaïs Saïed : La réconciliation pénale amènera des milliards au peuple », *Business News*, 18 novembre 2021.

<sup>90</sup> Voir décret-loi no. 13 du 20 mars 2022 relatif à la conciliation pénale et l'utilisation de ses recettes ; et décret-loi no. 15 du 20 mars 2022 relatif aux sociétés citoyennes, *Journal officiel de la République tunisienne*, année 165, no. 30 (21 mars 2022).

<sup>91</sup> Entretiens de Crisis Group, économistes, Tunis, août-octobre 2021. Voir également le rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°177, *La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie*, 10 mai 2017.

<sup>92</sup> Voir Mohamed Afif Jaidi, « Saïed annule les privilèges des membres du Conseil supérieur de la magistrature : le pouvoir judiciaire est puni par la loi », *Al Moufakkira al Qanouniyya*, 20 janvier 2022 (arabe).

<sup>93</sup> Voir « Kaïs Saïed ordonne au ministère du commerce d'en finir avec les monopoles », *Tunis Afrique Presse*, 25 août 2021 ; Najla Ben Salah, « Genèse de la ceinture miliare », *Nawaat*, Hors-série 2 (octobre 2021).

tations pour corruption de septembre 2021 qui auraient permis d'alléger les pressions des lobbys des transports du phosphate par voie routière.<sup>94</sup>

## 2. La dégradation de la situation économique et sociale

D'après la plupart des économistes qui suivent de près la situation tunisienne, le contexte économique est critique et nécessitera forcément des mesures très coûteuses socialement.<sup>95</sup> Le pays risque de ne pas être en mesure d'honorer sa dette extérieure d'ici une année et demie.<sup>96</sup> Le coup de force ayant envenimé la situation, les plus pessimistes parlent même de quelques mois.<sup>97</sup> Alors que le PIB s'est contracté de 9,2 pour cent en 2020 et que la croissance n'a pas dépassé les 3 pour cent en 2021, le montant des échéances de remboursement de la dette extérieure s'est accru. Il avoisine les 1,8 milliard en 2022, 2,25 milliards en 2023 et 2,85 milliards en 2024.<sup>98</sup> La dette privée est également très importante, la plupart des grandes compagnies privées tunisiennes sont lourdement endettées auprès des banques tunisiennes et les crédits commerciaux à court terme des offices de l'Etat et des entreprises publiques, cumulés depuis 2018, dépassent les 3 milliards de dollars.<sup>99</sup>

D'après plusieurs économistes et membres d'organisations financières internationales, le FMI refuserait également d'entamer un nouveau programme de coopération. Pour qu'il revoie cette décision, les autorités devraient, d'une part, présenter un plan de réformes réalistes, que les principaux acteurs politiques, syndicaux et associatifs s'engageraient à faire respecter et, d'autre part, mettre en place des mesures préalables, en réduisant par exemple la masse salariale, avant la conclusion d'un éventuel accord.<sup>100</sup>

Par ailleurs, l'accès de la Tunisie aux marchés financiers internationaux est pratiquement fermé depuis la dégradation de la note souveraine du pays par deux agences de notation. L'agence Moody's a dégradé la note souveraine du pays de B3 à Caa1 en maintenant la perspective négative le 14 octobre 2021. L'agence Fitch a, quant à elle, dégradé la note de B- à CCC, le 18 mars 2022. Moody's a argué notamment d'un « affaiblissement de gouvernance » et de risques de retard prolongés des réformes et du financement qui en dépendent, Fitch de « signes grandissants d'un défaut de paie-

<sup>94</sup> Entretiens de Crisis Group, économistes, Tunis, août-octobre 2021 ; anciens hauts fonctionnaires, syndicalistes, responsables politiques, Tunis, 2013-2021. Voir également « La Tunisie contrainte d'importer du phosphate, une première », *Tustex*, 16 septembre 2020 ; « La production de phosphate a augmenté durant le 2e trimestre 2021 », *Mosaïque FM*, 8 septembre 2021.

<sup>95</sup> Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, responsables politiques et militants associatifs anti-Saïed, économistes tunisiens et étrangers, Tunis, août-octobre 2021.

<sup>96</sup> Entretien de Crisis Group, partisan de Kaïs Saïed, Tunis, janvier 2022.

<sup>97</sup> Ibid.

<sup>98</sup> Voir « Résultats provisoires de l'exécution du budget de l'Etat à fin juillet 2021 », ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à investissement, septembre 2021 ; Mathieu Galtier « Tunisie : Kaïs Saïed dispose de 100 jours pour trouver 2,4 milliards d'euros », *Jeune Afrique*, 22 septembre 2021.

<sup>99</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, économiste dans un fonds d'investissement londonien, Tunis, novembre 2021. Voir également « Rapport annuel 2020 », Banque centrale de Tunisie, juin 2021.

<sup>100</sup> Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, économistes, membres d'organisations financières internationales, Tunis, juillet 2021-février 2022.

ment ». <sup>101</sup> Plusieurs chefs d'entreprises expliquent qu'en conséquence, le montant des garanties pour obtenir les lettres de crédit dans le cadre des activités d'importation est plus élevé, contribuant à accroître l'inflation des biens importés et de ceux produits sur place, puisqu'une part non négligeable de leurs intrants est importée. <sup>102</sup> Les fournisseurs étrangers exigeraient de plus en plus le paiement comptant d'au moins 50 pour cent de la somme due. <sup>103</sup>

La situation économique est d'autant plus périlleuse du fait du contexte international. Au regard de l'augmentation des prix des céréales sur le marché international et des risques de rupture des chaînes d'approvisionnement dus à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'inflation pourrait s'accompagner de pénuries des produits de première nécessité fabriqués à partir de certaines céréales (farine, semoule, pain), bases de l'alimentation populaire. <sup>104</sup> Les réserves de changes pourraient également chuter en raison du manque d'entrées en devises, et les retards de versement des salaires dans la fonction publique, qui ont commencé fin janvier 2022, se renforcer à cause de la crise budgétaire. Ces retards pourraient s'accélérer, avec un effet majeur sur le pays étant donné que l'administration emploie plus de 700 000 personnes, qui subviennent aux besoins de plus de trois millions de citoyens. <sup>105</sup> Enfin, la facture des importations tunisiennes pourrait, selon plusieurs économistes, s'alourdir d'environ 1,5 milliard de dollars en 2022, étant donné l'augmentation des prix du pétrole, passés de 60 dollars le baril en moyenne en 2019 à 120 dollars en mars 2022. <sup>106</sup>

Ainsi, à moyen terme, la Tunisie pourrait être contrainte de restructurer sa dette publique en passant par les fourches caudines du Club de Paris, ou de déclarer le défaut de paiement. <sup>107</sup> Dans les deux cas, les conséquences économiques et sociales seraient lourdes : dépréciation du dinar, privatisation d'entreprises publiques, gel des salaires dans la fonction publique et campagne de retraites anticipées, réduction drastique des importations se traduisant par des pénuries chroniques de biens de première nécessité, une nette augmentation du chômage et de l'inflation, des risques de faillites de banques publiques, etc.

---

<sup>101</sup> Voir « Rating Action : Moody's downgrades Tunisia's ratings to Caa1, maintains negative outlook », Moody's, 14 octobre 2021 ; « Fitch Downgrades Tunisia to 'CCC' », Fitch Ratings, 18 mars 2022.

<sup>102</sup> Entretien de Crisis Group, chefs d'entreprises, Tunis, octobre 2021. Voir également « Moody's downgrades four Tunisian banks' ratings and maintains a negative outlook », Moody's Investors Service, 20 octobre 2021.

<sup>103</sup> Entretiens de Crisis Group, chefs d'entreprises, économistes, Tunis, novembre 2021.

<sup>104</sup> Voir Khayreddine Bacha, « Missiles russes en Ukraine, bombe économique en Tunisie », op. cit. ; Fatma Bendhaou, « Guerre en Ukraine : Quid de l'incidence sur l'économie tunisienne ? », Anadolu Agency, 7 mars 2022.

<sup>105</sup> Voir Erin Clare Brown, « Tunisia's public sector salary crisis could threaten Saïed's rule », *The National News*, 22 février 2022.

<sup>106</sup> Entretiens de Crisis Group, économistes, Tunis, février 2022.

<sup>107</sup> Le Club de Paris est un groupe d'Etats bailleurs de fonds qui cherche à trouver des solutions coordonnées aux difficultés de remboursement des dettes des Etats débiteurs. Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, économistes, membre du FMI, Tunis, Londres, Washington, septembre-octobre 2021. Voir également « Tunisia. Staff report for the 2021 Article IV Consultation », FMI, 2 février 2021 ; « Article IV Consultation – Press Release, Staff Report, Informational Annex, and Statement by the Executive Director for Lebanon », IMF, 17 octobre 2019 ; « Résultats provisoires de l'exécution du budget de l'Etat à fin juillet 2021 », op. cit.

Cette dégradation des conditions de vie de la population ne se traduira pas nécessairement à court terme par des violences sociales et des émeutes incontrôlables. Selon un partisan de Saïed, le peuple a confiance en celui que certains appellent affectueusement « Kaïssoun », et qu'il considère comme une personnalité intègre, sincère et patriote.<sup>108</sup> Même en cas de réformes douloureuses, selon ce partisan, le peuple « acceptera d'attendre que son niveau de vie s'améliore, alors qu'avant le 25 juillet », il n'aurait pas été prêt à « se sacrifier pour enrichir les voleurs et les corrompus au pouvoir ».<sup>109</sup>

En outre, plusieurs partisans de Saïed sont optimistes sur le plan économique, certains déclarant que la crise sera bientôt résorbée. Ils affirment, tout d'abord, qu'un nouveau programme de coopération avec le FMI débutera au cours de 2022, comme le prévoit la loi des finances 2022.<sup>110</sup> D'après un haut responsable d'une banque publique, partisan du coup de force du 25 juillet, le gouvernement parviendra à faire aboutir ces négociations avec le FMI, qui finance, selon lui, des pays beaucoup moins démocratiques que la Tunisie. Un autre partisan de Saïed ajoute : « Les rapports économiques négatifs sur la Tunisie sont rédigés pour que Kaïs clôtüre au plus vite cette phase de transition. Ils savent qu'il ne peut réparer en six mois ce qui a été détruit en dix ans ! »<sup>111</sup>

Néanmoins, les perspectives économiques et sociales sont loin d'être encourageantes. A court ou moyen terme, l'aggravation de la misère sociale – et tout particulièrement les risques de pénuries des biens de première nécessité – risque de rendre de nombreux Tunisiens davantage réceptifs aux discours polarisants des pro- et anti-Saïed, et de poser aux autorités de nombreux défis sécuritaires dans le cas d'une augmentation de la délinquance et de la criminalité.

### 3. L'isolement diplomatique : un facteur aggravant

Les principaux partenaires occidentaux de la Tunisie, notamment l'UE et les Etats-Unis, demeurent très critiques à l'égard de la politique de Saïed, ce qui pourrait accélérer la détérioration de la situation économique et sociale.

Après le coup de force du président Saïed, l'UE et les pays du Groupe des sept (G7) ont multiplié les déclarations contre l'entrée dans l'état d'exception. Le 13 août, à la suite d'une visite en Tunisie de hauts responsables du Conseil national de sécurité américain, la Maison-Blanche publie un communiqué dans lequel elle demande instamment au chef de l'Etat « un retour rapide sur la voie de la démocratie parlementaire ».<sup>112</sup> Le 5 septembre 2021, une délégation de sénateurs américains rencontre Saïed et insiste sur la nécessité de mener des consultations inclusives pour mettre fin à l'état d'exception.<sup>113</sup> Initiative sans précédent : le 6 septembre 2021, les ambassa-

---

<sup>108</sup> Entretien de Crisis Group, partisan de Kaïs Saïed, Tunis, janvier 2022.

<sup>109</sup> Ibid.

<sup>110</sup> Voir loi des finances 2022, ministère des Finances, décembre 2021.

<sup>111</sup> Entretien de Crisis Group, partisan de Kaïs, Tunis, février 2022.

<sup>112</sup> Voir « Readout from NSC Spokesperson Emily Horne on Senior Administration Officials Travel to Tunisia », Maison Blanche, 13 août 2021.

<sup>113</sup> Voir « Bilan de la visite de la délégation du congrès américain en Tunisie », *Tunis Afrique Presse*, 5 septembre 2021 ; Raouf Chatty, « La Tunisie, sujet de préoccupation des pays sud de l'Union européenne », *Kapitalis*, 20 septembre 2021 ; « L'Allemagne préoccupée par les mesures unilatérales de Kaïs Saïed », *Business News*, 26 septembre 2021.

deurs des gouvernements du G7 en Tunisie publient un communiqué commun exhortant le président à revenir à un ordre constitutionnel avec « un parlement élu jouant un rôle significatif ».<sup>114</sup>

Le 21 octobre, le Parlement européen, en partie par solidarité envers le parlement tunisien, vote une résolution sur la situation en Tunisie.<sup>115</sup> Celle-ci plaide notamment pour « le rétablissement du fonctionnement normal des institutions du pays », la « reprise de l'activité parlementaire » dans le cadre d'un dialogue national, la mise en place d'une « feuille de route claire » et le rétablissement de la Constitution de 2014, avant toute réforme constitutionnelle.

Le 10 décembre, les sept chefs de missions diplomatiques en Tunisie (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Union européenne) publient une nouvelle déclaration commune. Celle-ci réaffirme l'importance du respect des libertés fondamentales et d'un engagement « impliquant une large participation des forces politiques et sociales du pays, suivant un calendrier précis, pour permettre le retour rapide au fonctionnement des institutions démocratiques, avec un parlement élu jouant un rôle significatif ».

Au lendemain de l'annonce présidentielle de la dissolution du CSM, les ambassadeurs du G7 et des Etats membres de l'UE en Tunisie expriment de nouveau leur inquiétude. Le 8 février, ils publient une déclaration dans laquelle ils se disent profondément préoccupés « par la volonté de dissoudre unilatéralement le Conseil supérieur de la magistrature, dont la mission est d'assurer le bon fonctionnement du système judiciaire et le respect de son indépendance ».<sup>116</sup>

Ces déclarations semblent accueillies avec indifférence par Saïed. Dans le sillage de chacune d'entre elles, le chef de l'Etat dénonce ingérences et pressions étrangères. Le 9 février, lors d'une réunion avec son ministre des Affaires étrangères, Othman Jerandi, Saïed déclarait : « Nous sommes un Etat souverain, nous sommes conscients de l'équilibre international des forces et nous connaissons les accords et conventions internationaux mieux qu'eux ».<sup>117</sup>

Ces déclarations insistantes des pays occidentaux risquent de se traduire par une réduction significative du montant de la coopération bilatérale avec la Tunisie, notamment de la part de l'UE, son principal partenaire commercial, et des Etats-Unis, un important partenaire sur le plan militaire. Les partenaires commerciaux pourraient à terme continuer d'appuyer des projets d'amélioration des infrastructures ainsi que la société civile, mais éviter de soutenir financièrement le gouvernement tunisien, comme le note un diplomate.<sup>118</sup> En effet, depuis le coup de force du 25 juillet 2021, la Tunisie ne remplit cependant plus les conditions nécessaires pour la poursuite de la coopération bilatérale avec l'UE, telle que prévue par instrument de

---

<sup>114</sup> Voir « Communiqué des ambassadeurs du G7 en Tunisie », Ambassade des Etats-Unis en Tunisie, 6 septembre 2021.

<sup>115</sup> Voir « Résolution du Parlement européen du 21 octobre 2021 sur la situation en Tunisie », 2021/2903 (RSP), Parlement européen, 21 octobre 2021.

<sup>116</sup> Voir « Déclaration commune des chefs de mission du G7 et l'UE en Tunisie », 8 février 2022.

<sup>117</sup> Voir « Kais Saïed à propos du G7 : la Tunisie est un Etat souverain ! », *Business News*, 9 février 2022.

<sup>118</sup> Entretien avec Crisis Group, diplomate, Tunis, février 2022.

voisinage, de développement et de coopération internationale de cette dernière pour la période 2021-2027.<sup>119</sup>

En outre, le montant de la coopération américaine a été réduit, et des pressions auraient déjà été exercées sur des pays du Golfe pour qu'ils se gardent d'appuyer financièrement la Tunisie de Saïed.<sup>120</sup> D'après plusieurs membres d'ONG américaines, les subventions d'un montant de près de 500 millions de dollars octroyées en juin 2021 par l'agence gouvernementale américaine Millenium Challenge Corporation seraient gelées jusqu'à ce qu'un « parlement légitime » ratifie le lancement du programme de coopération, et ce, deux ans avant la signature du protocole d'accord, soit en juin 2023.<sup>121</sup>

L'aide financière américaine pourrait être davantage réduite et l'aide militaire restreinte. Le Congrès américain envisage, en effet, de conditionner la poursuite de l'assistance financière et militaire à la Tunisie aux conclusions de l'enquête menée par le département d'Etat au sujet du rôle de l'armée tunisienne dans les abus commis après le 25 juillet.<sup>122</sup> La réduction de l'aide sécuritaire avant la fin du premier semestre 2022, dans le sillage du vote du budget américain, quoique peu probable, pourrait causer des remous au sein des forces armées.<sup>123</sup>

## B. *Polarisation accrue et dérive répressive*

Pour la première fois depuis la proclamation de la République en 1957, comme l'observe le responsable d'une ONG internationale, « l'unité du pouvoir politique est remise en question ».<sup>124</sup> Deux légitimités institutionnelles s'opposent ouvertement : celle de la présidence de la République, matérialisée par le décret du 22 septembre, et celle du parlement, dont les travaux sont suspendus, qui s'appuie sur la Constitution de janvier 2014.

Dans ce contexte où le cadre constitutionnel censé réguler l'accès au pouvoir et aux ressources de l'Etat est partiellement suspendu, tout conflit social et politique peut rapidement s'intensifier et devenir violent.<sup>125</sup> Certains citoyens pourraient ne plus obéir aux décisions des autorités, les considérant illégitimes. La polarisation entre anti et pro-Saïed pourrait donc s'aggraver et entraîner des franges grandissantes de la population. En outre, la feuille de route du chef de l'Etat prévoit un scrutin législatif en décembre 2022, ce qui, comme le note une diplomate européenne, fait de l'année 2022 « une année électorale où les tensions politiques pourraient aller crescendo ».<sup>126</sup>

<sup>119</sup> Voir le commentaire de Crisis Group, « Tunisie : amorcer un retour vers la constitutionnalité », 27 janvier 2022.

<sup>120</sup> Entretiens et entretiens téléphoniques de Crisis Group, membre du FMI, diplomates étrangers, Tunis, octobre 2021.

<sup>121</sup> Entretiens de Crisis Group, membres d'ONG américaines, Tunis, octobre 2021.

<sup>122</sup> Voir « Making appropriations for the Department of State, foreign operations, and related programs for the fiscal year ending September 30, 2022, and for other purposes, Report n°117-000, 117th Congress, 1st Session », Congrès des Etats-Unis, octobre 2021.

<sup>123</sup> Voir « Tunisie : amorcer un retour vers la constitutionnalité », op. cit.

<sup>124</sup> Entretien de Crisis Group, responsable d'une ONG internationale, Tunis, 6 octobre 2021.

<sup>125</sup> Voir Kirsti Samuels, « Post-Conflict Peace-Building and Constitution-Making », *Journal of International Law*, no. 2 (2006).

<sup>126</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate européenne, Tunis, février 2022.

Le jeu de manifestations et de contre-manifestations de rue et la détérioration de la situation socioéconomique, ainsi que l'éventualité d'une réduction de la coopération financière des Etats-Unis et de l'UE, risquent d'aggraver la dérive répressive du chef de l'Etat. Faute de pouvoir cesser la dégradation du niveau de vie de la population, Saïed pourrait tenter de canaliser le mécontentement populaire par l'accélération de la lutte sélective contre la corruption et la radicalisation de ses discours souverainistes anti-étrangers et populistes anti-riches.

Le chef de l'Etat a déjà multiplié ces deux types de discours. Dans la veine souverainiste, lors d'un conseil des ministres le 24 février, Saïed a évoqué la nécessité d'interdire le financement étranger des associations constituant des « extensions » de partis et des « antennes » de puissances étrangères en Tunisie.<sup>127</sup> Courant février, un projet de révision d'un décret de 2011 relatif aux associations, entérinant le retour déguisé au régime d'autorisation préalable, à l'arbitraire du contrôle administratif et à la réduction substantielle des financements étrangers, comme sous Ben Ali, avait fuité, suscitant des craintes parmi la société civile.<sup>128</sup> En effet, le contrôle étroit des financements étrangers prévu par ce projet pourrait réduire la capacité des associations tunisiennes à restaurer du lien social au niveau local et à aider à l'intégration professionnelle de jeunes Tunisiens, notamment dans les régions déshéritées.<sup>129</sup> Dans la veine populiste, le 10 février, Saïed a affirmé qu'il refusait de « s'asseoir à côté de quelqu'un qui sent la richesse ». <sup>130</sup> Ces propos ont fait écho à ses nombreuses déclarations assimilant la richesse à la corruption.

Dans un contexte où, depuis la dissolution du Conseil de la magistrature, le chef de l'Etat a la capacité de contrôler la justice, ces discours font craindre une augmentation exponentielle d'arrestations de chefs d'entreprises pour allégations de corruption, dont les effets seraient contre-productifs.<sup>131</sup> Ces mesures répressives dégraderaient davantage le climat des affaires. Elles mettraient en place les conditions pour que des clans hostiles se constituent au sein de l'administration publique et des forces de sécurité, sous l'impulsion de chefs d'entreprises prêts à offrir d'importantes sommes d'argent afin d'échapper aux poursuites.<sup>132</sup>

### C. Risques de violence au niveau local

Cette dérive répressive de Saïed pourrait également nourrir le ressentiment des plus démunis et déclencher des épisodes de violence. Certaines franges de la population, et en particulier celles qui perçoivent l'UE et les Etats-Unis comme contribuant à l'asphyxie économique du pays, pourraient déclencher des manifestations hostiles devant les sièges des représentations diplomatiques. Certains partisans de Saïed, que

---

<sup>127</sup> Voir « Saïed appelle à interdire le financement étranger des associations (Vidéos) », Mosaïque FM, 24 février 2022.

<sup>128</sup> Voir « Menace sérieuse sur la liberté d'association en Tunisie », Fédération internationale pour les droits humains, 11 février 2022.

<sup>129</sup> Voir Mahdi Elleuch et Oumayma Mahdi, « Un projet d'amendement dangereux du décret-loi no. 88 : après le Parlement et la justice à quand le tour des associations », *al Moufakkira al Qanou-niyya*, 14 février 2022 (arabe).

<sup>130</sup> Voir « Tunisie : Kaïs Saïed déteste les riches et le fait savoir (vidéo) », *Kapitalis*, 11 février 2022.

<sup>131</sup> Entretien de Crisis Group, militants associatifs, Tunis, octobre 2021-mars 2022.

<sup>132</sup> Entretien de Crisis Group, politologue, Tunis, février 2022.

le gouvernement n'a pas les moyens de canaliser, pourraient s'attaquer physiquement aux « symboles de la corruption ». Ils seraient en effet poussés par un désir de vengeance amplifié par les discours accusateurs du chef de l'Etat, qui en accusant les autres se déresponsabilise de toute dégradation de la situation économique et sociale. Ils pourraient ainsi s'en prendre, d'une part, à tous les nantis et les nouveaux riches pour récupérer directement l'« argent volé » et, d'autre part, à tout opposant à la « rectification du processus révolutionnaire du 25 juillet ».<sup>133</sup>

En outre, les risques de violences sont encore plus palpables au niveau local et pourraient être aggravés par l'action de Saïed. La stricte application de la loi contre des individus présumés « corrompus », l'assèchement des sources financières étrangères de nombre d'associations locales, et la volonté de Saïed de renforcer l'influence de ses partisans organisés en *tansiqiyat* sur le terrain pourraient, en effet, remettre en question les équilibres de pouvoir locaux.

Plusieurs signes montrent que certaines municipalités – dont un tiers est contrôlé par An-Nahda – pourraient être dissoutes par décret présidentiel, ce qui entraînerait déséquilibres et conflits.<sup>134</sup> Cette dissolution, selon certains syndicalistes et militants associatifs, pourrait s'accompagner de la nomination par le chef de l'Etat de jeunes membres de *tansiqiyat* à la tête d'administrations régionales (délégations et districts en particulier).<sup>135</sup> Dans un contexte où plusieurs soutiens de la campagne électorale de Saïed ont déjà été nommés gouverneurs, ces nouveaux transferts de pouvoir risqueraient d'engendrer des conflits locaux difficilement maîtrisables.<sup>136</sup> Les réseaux clientélistes évincés, notamment ceux ayant bénéficié d'autorisations de construction immobilière, de forages d'eau en zone rurale ou de déclassement de terres agricoles, se confronteraient aux nouveaux réseaux qui tenteraient de s'approprier des postes de profit, de prestige et de pouvoir au niveau local (gouvernorat, délégation, mairie, entreprise publique, offices de l'Etat, etc.).<sup>137</sup>

En outre, l'octroi de chantiers de mise en valeur agricole à de jeunes chômeurs pro-Saïed, une mesure évoquée par le chef de l'Etat le 25 octobre, voire de propriétés privées, confisquées pour l'occasion à des « corrompus », sans connaissance approfondie des équilibres claniques à l'échelle locale, aggraverait ces conflits, et pourrait

<sup>133</sup> Entretien de Crisis Group, militant associatif, Tunis, octobre 2021. Voir également le rapport de Crisis Group, *La transition bloquée*, op. cit.

<sup>134</sup> Entretiens de Crisis Group, syndicaliste, responsables associatifs de l'intérieur du pays, Tunis, octobre 2021. Le ministère des Affaires locales et de l'Environnement, séparé du ministère de l'Intérieur en 2016 et en charge de la mise en place du processus de décentralisation, est absent du nouveau gouvernement. En outre, le 4 novembre, un communiqué de la présidence a déclaré que le conseil des ministres s'était penché sur un projet de décret réintroduisant les structures du ministère des Affaires locales et de l'Environnement au sein du ministère de l'Intérieur. Voir communiqué de la présidence la République, 4 novembre 2021. Pour plusieurs analystes, ceci préfigurerait un blocage du processus de décentralisation politique voire une dissolution des municipalités.

<sup>135</sup> Entretiens de Crisis Group, syndicaliste, responsables associatifs de l'intérieur du pays, Tunis, octobre 2021.

<sup>136</sup> Entretiens de Crisis Group, syndicaliste, responsables associatifs de l'intérieur du pays, Tunis, octobre 2021. Voir également le rapport de Crisis Group, *Décentralisation en Tunisie*, op. cit. ; « La polémique autour de la nomination du gouverneur de Bizerte, Samir Abdellaoui », *Espace Manager*, 13 août 2021. Entretiens de Crisis Group, militants associatifs, décembre 2021-février 2022.

<sup>137</sup> Entretiens de Crisis Group, syndicaliste, responsables associatifs de l'intérieur du pays, Tunis, octobre 2021.

aboutir à des violences localisées.<sup>138</sup> Comme l'évoquent plusieurs responsables syndicaux régionaux, le renvoi de personnes recrutées dans la fonction publique, notamment l'éducation nationale et les entreprises publiques, sous prétexte que ces derniers l'ont été par favoritisme syndical, attiserait également les tensions.<sup>139</sup> Leur licenciement, accompagné de l'embauche de nouveau personnel, équivaldrait à remettre en question les quotas d'emplois publics informels réservés à des syndicalistes et à des clans tribaux (*arouchet*), qui fournissent les rares sources de revenus aux habitants des régions déshéritées.<sup>140</sup>

#### D. *Une concentration des pouvoirs dangereuse*

En cas de grave crise économique, sociale et sécuritaire, la concentration des pouvoirs par le chef de l'Etat, et la multiplication des décisions unilatérales qui en découleraient pourraient accroître l'isolement de Saïed. Il pourrait perdre la majeure partie de ses soutiens internes s'il échouait à lancer rapidement une dynamique positive sur le plan économique et social et ne consultait pas davantage les acteurs de terrain.

La popularité de Saïed tend déjà à diminuer et la magie qui opérait au lendemain de son coup de force – un sentiment d'espoir en l'avenir, partagé par de nombreux Tunisiens et tranchant avec le pessimisme des années précédentes – semble s'estomper. Bien qu'une majorité de Tunisiens continue d'estimer que le chef de l'Etat demeure capable d'améliorer la situation générale du pays,<sup>141</sup> certaines initiatives montrent un essoufflement. La consultation électronique lancée mi-janvier sur les réformes constitutionnelles et électorales par le président comme alternative à un dialogue national n'a pas eu le succès escompté par Saïed et ses partisans. Environ 500 000 personnes sur un corps électoral de plus de sept millions d'individus ont répondu au questionnaire en ligne avant sa clôture le 20 mars 2022. Comme l'analyse un sociologue, Saïed peine à susciter l'adhésion populaire autrement qu'en jouant, d'un côté, sur le ressentiment des Tunisiens par rapport aux partis politiques, notamment An-Nahda, et, de l'autre, sur le maigre rendement de la révolution de 2010-2011 sur le plan économique et social.<sup>142</sup>

Certaines des décisions de Saïed sont fortement critiquées ou déçoivent. Le discours anti-corruption non suivi d'une amélioration concrète du niveau de vie commence à lasser de nombreux citoyens.<sup>143</sup> Saïed tend également à prendre des déci-

---

<sup>138</sup> Voir « Le chef de l'Etat appelle à lutter contre la corruption dans la gestion des terres domaniales et à en faire bénéficier les jeunes chômeurs », *Tunis Afrique Presse*, 25 octobre 2021.

<sup>139</sup> Entretiens de Crisis Group, homme d'affaire, haut fonctionnaire, syndicaliste, journalistes, Tunis, juillet 2021.

<sup>140</sup> En juin 2011, dans le sillage du départ de Ben Ali, ceci avait, en effet, donné lieu à de sanglants affrontements dans le bassin minier. Voir le rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°124, *Tunisie : relever les défis économiques et sociaux*, 6 juin 2012.

<sup>141</sup> Voir le sondage d'Emrhod Consulting, 28 juillet 2021. Voir également Hamza Marzouk, « Sigma Conseil : 90,1 % des Tunisiens font confiance à Kaïs Saïed », *L'économiste maghrébin*, 19 septembre 2021 ; « Baromètre politique », Sigma Conseil, octobre et décembre 2021 ; « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia », op. cit.

<sup>142</sup> Entretien de Crisis Group, sociologue, Tunis, mars 2022.

<sup>143</sup> Voir « Survey to gather information on Tunisian's perceptions of Current Situation in Tunisia », op. cit.

sions sans débat public ni consultation avec les acteurs de terrain. En novembre 2021, il ordonne la réouverture d'une décharge sauvage à Agareb, près de Sfax.<sup>144</sup> Cette décision a donné lieu à des affrontements avec la garde nationale au cours desquels un habitant de la ville a perdu la vie, ce qui a fortement fait chuter la popularité de Saïed dans cette région.<sup>145</sup> En écartant les principales forces politiques, syndicales et associatives des cercles de décision, le chef de l'Etat risque, comme le note un syndicaliste, d'élargir « le cercle de ses ennemis ».<sup>146</sup>

Depuis le soulèvement de 2010-2011, cette concentration des pouvoirs est inédite. Au cours des dix dernières années, le pouvoir était, en effet, divisé entre le palais présidentiel, le premier ministre et l'Assemblée. La détérioration des conditions de vie était difficilement imputable à un seul responsable, ce qui n'est plus le cas dans la Tunisie de Saïed.<sup>147</sup>

D'après plusieurs hauts fonctionnaires et responsables politiques et syndicaux, la multiplication des violences locales suivie de répressions policières augmenterait les risques qu'une coalition sécuritaire tente de mettre fin à la période ouverte par le coup de force de Saïed.<sup>148</sup> Au redressement du 25 juillet, explique un syndicaliste d'extrême gauche, succèderait « le véritable redressement », c'est-à-dire la levée de l'état d'exception et la mise en place d'un gouvernement de salut national qui marginaliserait le chef de l'Etat.<sup>149</sup> Celui-ci n'aurait « été qu'un fusible, sautant après avoir affaibli An-Nahda et préparé juridiquement et médiatiquement la mise en place d'un nouveau régime qui respecterait les formes démocratiques, à l'instar de celui de Ben Ali, mais n'en serait pas moins brutal ».<sup>150</sup>

---

<sup>144</sup> « Tunisie : nouveaux accrochages autour d'une décharge contestée », Agence France Presse, 11 novembre 2021.

<sup>145</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et d'Agarab, Tunis, octobre-novembre 2021.

<sup>146</sup> De nombreux citoyens critiquent ce décret dont les dispositions principales sont censées entrer en application fin 2021, notamment parmi les catégories populaires, majoritaires parmi les partisans de Saïed. Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et d'Agarab, Tunis, octobre-novembre 2021.

<sup>147</sup> Entretiens de Crisis Group, responsable syndical, Tunis, septembre 2021 ; habitants anti-Saïed, Tunis, octobre 2021. Voir également le rapport de Crisis Group, *La transition bloquée*, op. cit.

<sup>148</sup> Entretiens de Crisis Group, hauts fonctionnaires, responsables politiques et syndicaux, Tunis, août-octobre 2021. Voir également Sofian Philip Naceur, « Kaïd Saïed détruit-il l'idée même de démocratie : un entretien avec le professeur tunisien Wahid Ferchichi », Rosa Luxembourg Stiftung, octobre 2021.

<sup>149</sup> Entretien de Crisis Group, syndicaliste d'extrême gauche, Tunis, octobre 2021.

<sup>150</sup> Ibid.

## V. Privilégier le dialogue et faire face à l'urgence économique

---

Depuis le 25 juillet 2021, la Tunisie est confrontée à une contradiction frappante. Le président de la République concentre tous les pouvoirs et semble déterminé à mener à bien un projet de refonte constitutionnelle et institutionnelle d'ampleur. Mais l'économie n'attend pas. La plupart des indicateurs sont au rouge, préfigurant une dégradation générale des conditions de vie d'une grande partie de la population. Les partenaires privilégiés du pays semblent peu décidés à appuyer financièrement la Tunisie si elle ne renoue pas avec un système de gouvernance qui, pour nombre de Tunisiens, est en partie responsable de la crise de confiance envers la classe politique et a rendu possible le coup de force de Saïed.

### A. *La nécessité d'un dialogue national*

L'analyse de la démarche de Saïed et de ses partisans montre que les risques d'échec dans la mise en application de son projet de nouvelle fondation sont importants. Tout d'abord, le projet est presque exclusivement organisationnel, même si un volet économique le complète – en l'occurrence, la création des sociétés citoyennes. Il ne s'accompagne pas encore d'un plan national de sauvetage et de relance économique à la hauteur de ses ambitions démocratiques.<sup>151</sup> Ensuite, la concentration des pouvoirs entre les mains de Saïed risque de lui faire perdre le sens des réalités locales.

Dans le même temps, il est possible que les sympathisants de Saïed, en grande partie issus des milieux défavorisés, deviennent incontrôlables. Son projet risquerait alors de se limiter à la reconstruction d'une machine de redistribution clientéliste qui n'aurait que trop peu à distribuer, de surcroît dans une situation où les équilibres de pouvoir seraient bouleversés au niveau local.

Afin d'éviter cet embrasement, la présidence de la République devrait entendre les appels, formulés à maintes reprises tant par les partenaires étrangers que par des organisations de la société civile tunisienne, dont l'UGTT, à l'organisation d'un dialogue politique national. Un nombre grandissant d'acteurs politiques, syndicaux et associatifs formulent des propositions concrètes pour sortir de cette crise multidimensionnelle. Adopter une approche plus inclusive et participative en consultant physiquement les acteurs de terrain permettrait au chef de l'Etat d'éviter de perdre le contact avec les réalités locales. La consultation électronique, même accompagnée d'un dialogue avec les citoyens, comme l'a sous-entendu Saïed dans son discours du 20 mars 2022, à elle seule, ne suffit pas.<sup>152</sup> En effet, elle ne peut remplacer un dialogue avec les organisations politiques, syndicales et associatives qui faciliterait la ratification d'un plan de réformes économiques réalistes que ces dernières s'engageraient à faire respecter, satisfaisant ainsi les exigences du FMI.

---

<sup>151</sup> Les éventuels futurs conseils régionaux seraient censés s'occuper de l'élaboration de plans de développement régionaux. Mais les modalités d'articulation de ces plans au niveau national risquent d'être problématiques. Abbès, « La démocratie maintenant : une lecture du phénomène KS », op. cit. Voir également Emna Mornagui, « La construction de la structure démocratique par la base : quel est le projet étatique de Kaïs Saïed ? », *Inkyfada*, 19 octobre 2021 (arabe).

<sup>152</sup> Voir Hatem Nafti, « Consultation nationale entre déni et diabolisation de l'opposition », *Middle East Eye*, 23 mars 2022.

### B. *Accroître la marge de manœuvre économique du gouvernement*

Le pays est quasiment contraint, comme le sous-entendait la ministre des Finances le 3 février, de trouver un accord avec le FMI courant 2022.<sup>153</sup> Une transformation, même radicale, de l'architecture constitutionnelle et institutionnelle ne suffira pas à résorber à court terme le déficit budgétaire qui fait courir au pays le risque d'un défaut de paiement. Le soutien financier massif d'un ou de plusieurs pays tiers semble désormais compromis, à moins que la Chine ne décide d'appuyer en urgence le budget de l'Etat tunisien à hauteur de plusieurs milliards de dollars. L'hypothèse d'une augmentation substantielle et immédiate des revenus générés par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières soutenue par certains partisans de Saïed reste également très peu probable.

Le président Saïed devrait laisser le gouvernement Bouden négocier avec le FMI en tant que responsable de la politique économique de l'Etat et non en tant que suppléant du chef de l'Etat. Pour ce faire, il devrait alléger les mesures d'exception du décret du 22 septembre 2021, en permettant à la Première ministre de nommer les ministres, sur proposition du président de la République, et de définir et diriger les affaires économiques.<sup>154</sup>

### C. *Offrir de nouvelles perspectives économiques*

Du point de vue des bonnes pratiques internationales de gouvernance, les formes juridiques et institutionnelles de la démarche de Saïed sont inhabituelles et déroutantes. Mais les attentes populaires envers le chef de l'Etat sont très élevées et les risques de violences et de faillite économique du pays ne doivent pas être sous-estimés. Les partenaires privilégiés de la Tunisie devraient éviter d'exercer des pressions économiques indirectes (par exemple une réduction du montant de la coopération bilatérale) qui risqueraient de faire basculer des pans entiers de la population dans la pauvreté et l'extrême pauvreté, et d'alimenter les violences sociales et politiques à court ou moyen terme. Les partenaires internationaux devraient plutôt offrir des perspectives économiques encourageantes, qu'ils pourront concrétiser si le chef de l'Etat révisé sa feuille de route politique et y inclut le retour à un ordre constitutionnel négocié avec les principaux acteurs politiques, syndicaux et associatifs à l'issue d'un dialogue national.

Ces perspectives pourraient notamment inclure une meilleure intégration dans l'espace économique européen et euro-méditerranéen ; l'organisation d'une conférence internationale sur la Tunisie réunissant les pays du G7 afin de discuter de la conversion des dettes bilatérales en projets de développement ; la facilitation d'un nouvel accord quadriennal avec le FMI prévoyant un important volet social ; ou encore un soutien à la Tunisie dans sa course aux transformations technologiques et industrielles, accélérée par la pandémie de Covid-19.

---

<sup>153</sup> Voir « Ministre des finances : l'accord avec le FMI doit être bouclé (vidéo) », Mosaïque FM, 3 février 2022 (arabe).

<sup>154</sup> Entretiens de Crisis Group, partisans de Kaïs Saïed, Tunis, janvier-février 2022.

## **VI. Conclusion**

---

Face aux risques de violences sans précédent que le pays connaît depuis le coup de force de Saïed, le 25 juillet 2021, il est nécessaire de trouver des solutions inclusives et négociées afin d'éviter le pire. Tout particulièrement, la mise en place d'un dialogue national et l'accroissement de la marge de manœuvre économique du gouvernement Bouden sont essentiels. Saïed devrait alléger les mesures d'exception prévues par le décret 117 de septembre 2021 pour permettre à la cheffe de gouvernement de définir la politique économique de l'Etat et de faciliter la mise en place de ce dialogue. Quant aux partenaires internationaux privilégiés de la Tunisie, l'UE et les Etats-Unis, ils devraient encourager le président Saïed à mettre fin à l'état d'exception grâce à de nouvelles incitations économiques. A défaut, Saïed pourrait être poussé vers une fuite en avant qui risquerait d'enclencher les scénarios les plus pessimistes.

**Tunis/Bruxelles, 6 avril 2022**

Annexe A: Carte de la Tunisie



## Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 80 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Frank Giustra, Président-directeur général du groupe Fiore et Fondateur de la fondation Radcliffe, ainsi que par Susana Malcorra, ancienne Ministre des affaires étrangères de l'Argentine et cheffe de cabinet du Secrétaire général des Nations Unies.

Comfort Ero a été nommée présidente et directrice générale de Crisis Group en décembre 2021. Elle a d'abord rejoint l'organisation en tant que directrice du projet Afrique de l'Ouest en 2001, avant de devenir en 2011 directrice du programme Afrique, puis vice-présidente par intérim. Au sortir de son premier mandat au sein de Crisis Group, elle a travaillé au Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) et pour le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Libéria.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans sept autres villes : Bogota, Dakar, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Addis-Abeba, Bahreïn, Bakou, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Manille, Mexico, Moscou, Séoul, Tbilisi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations et de donateurs privés. Les idées, opinions et commentaires exprimés par Crisis Group sont propres à l'organisation et ne reflètent pas ceux de ses donateurs. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, Agence française de développement, Agence autrichienne pour le développement, Agence Japonaise de Coopération Internationale, Banque Mondiale, Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume Uni, Département des Affaires étrangères d'Irlande, Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, Emirats arabes unis (Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale et Académie diplomatique Anwar Gargash), Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne, Ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, Ministère danois des Affaires étrangères, Ministère des Affaires étrangères du Qatar, Ministère de la Défense nationale canadienne, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Ministère néerlandais des Affaires étrangères, Ministère norvégien des Affaires étrangères, Ministère suédois des Affaires étrangères, le Ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations et organisations suivantes: Carnegie Corporation of New York, Ford Foundation, Global Challenges Foundation, Henry Luce Foundation, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, Rockefeller Brothers Fund, Stiftung Mercator, et Wellspring Philanthropic Fund.

## Annexe C : Rapports et briefings sur le Moyen-Orient et Afrique du Nord depuis 2019

### Rapports et Briefings Spéciaux

*Council of Despair? The Fragmentation of UN Diplomacy*, Briefing spécial N°1, 30 avril 2019.

*Seven Opportunities for the UN in 2019-2020*, Briefing spécial N°2, 12 septembre 2019.

*Seven Priorities for the New EU High Representative*, Briefing spécial N°3, 12 décembre 2019.

*Covid-19 et conflits : sept tendances à surveiller*, Briefing spécial N°4, 24 mars 2020 (aussi disponible en anglais et en espagnol).

*A Course Correction for the Women, Peace and Security Agenda*, Briefing spécial N°5, 9 décembre 2020.

*Ten Challenges for the UN in 2021-2022*, Briefing spécial N°6, 13 septembre 2021.

### Israël/Palestine

*Defusing the Crisis at Jerusalem's Gate of Mercy*, Briefing Moyen-Orient N°67, 3 avril 2019 (aussi disponible en arabe)

*Reversing Israel's Deepening Annexation of Occupied East Jerusalem*, Rapport Moyen-Orient N°202, 12 juin 2019.

*The Gaza Strip and COVID-19: Preparing for the Worst*, Briefing Moyen-Orient N°75, 1 avril 2020 (aussi disponible en arabe).

*Gaza's New Coronavirus Fears*, Briefing Moyen-Orient N°78, 9 septembre 2020 (aussi disponible en arabe).

*Beyond Business as Usual in Israel-Palestine*, Rapport Moyen-Orient N°225, 10 août 2021 (aussi disponible en arabe).

*The Israeli Government's Old-New Palestine Strategy*, Briefing Moyen-Orient N°86, 28 mars 2022 (aussi disponible en arabe).

### Irak/Syrie/Liban

*Lessons from the Syrian State's Return to the South*, Rapport Moyen-Orient N°196, 25 février 2019 (aussi disponible en arabe).

*The Best of Bad Options for Syria's Idlib*, Rapport Moyen-Orient N°197, 17 mars 2019. (aussi disponible en arabe).

*After Iraqi Kurdistan's Thwarted Independence Bid* Rapport Moyen-Orient N°199, 27 mars 2019 (aussi disponible en arabe et en kurde).

*Squaring the Circles in Syria's North East*, Rapport Moyen-Orient N°204, 31 juillet 2019 (aussi disponible en arabe).

*Iraq: Evading the Gathering Storm*, Briefing Moyen-Orient N°70, 29 août 2019 (aussi disponible en arabe).

*Averting an ISIS Resurgence in Iraq and Syria*, Rapport Moyen-Orient N°207, 11 octobre 2019 (aussi disponible en arabe).

*Women and Children First: Repatriating the Westerners Affiliated with ISIS*, Rapport Moyen-Orient N°208, 18 novembre 2019.

*Ways out of Europe's Syria Reconstruction Conundrum*, Rapport Moyen-Orient N°209, 25 novembre 2019 (aussi disponible en arabe et en russe).

*Steadying the New Status Quo in Syria's North East*, Briefing Moyen-Orient N°72, 27 novembre 2019 (aussi disponible en arabe).

*Easing Syrian Refugees' Plight in Lebanon*, Rapport Moyen-Orient N°211, 13 février 2020 (aussi disponible en arabe).

*Silencing the Guns in Syria's Idlib*, Rapport Moyen-Orient N°213, 15 mai 2020 (aussi disponible en arabe).

*Pulling Lebanon out of the Pit*, Rapport Moyen-Orient N°214, 8 juin 2020 (aussi disponible en arabe).

*Iraq: Fixing Security in Kirkuk*, Rapport Moyen-Orient N°215, 15 juin 2020 (aussi disponible en arabe).

*Exiles in Their Own Country: Dealing with Displacement in Post-ISIS Iraq*, Briefing Moyen-Orient N°79, 19 octobre 2020 (aussi disponible en arabe).

*How Europe Can Help Lebanon Overcome Its Economic Implosion*, Rapport Moyen-Orient N°219, 30 octobre 2020 (aussi disponible en arabe).

*Avoiding Further Polarisation in Lebanon*, Briefing Moyen-Orient N°81, 10 novembre 2020 (aussi disponible en arabe).

*Iraq's Tishreen Uprising: From Barricades to Ballot Box*, Rapport Moyen-Orient N°223, 26 juillet 2021 (aussi disponible en arabe).

*Managing Lebanon's Compounding Crises*, Rapport Moyen-Orient N°228, 28 octobre 2021 (aussi disponible en arabe).

*Syria: Shoring Up Raqqa's Shaky Recovery*, Rapport Moyen-Orient N°229, 18 novembre 2021 (aussi disponible en arabe).

### Afrique du Nord

*Décentralisation en Tunisie : consolider la démocratie sans affaiblir l'Etat*, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°198, 26 mars 2019.

*Addressing the Rise of Libya's Madkhali-Salafis*, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°200, 25 avril 2019 (aussi disponible en arabe).

*L'Algérie de l'après-Bouteflika: Protestations grandissantes, signes de répression*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°68, 26 avril 2019 (aussi disponible en anglais et en arabe).

*Of Tanks and Banks: Stopping a Dangerous Escalation in Libya*, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°201, 20 mai 2019.

*Stopping the War for Tripoli*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°69, 23 mai 2019 (aussi disponible en arabe).

*Tunisie : éviter les surenchères populistes*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°73, 4 mars 2020 (aussi disponible en anglais).

*Algérie : vers le déconfinement du hirak ?* Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°217, 27 juillet 2020 (aussi disponible en arabe et en anglais).

*Fleshing Out the Libya Ceasefire Agreement*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°80, 4 novembre 2020 (aussi disponible en arabe).

*Time for International Re-engagement in Western Sahara*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°82, 11 mars 2021.

*Libya Turns the Page*, Moyen-Orient et Afrique du Nord N°222, 21 mai 2021 (aussi disponible en arabe).

*Jihadisme en Tunisie : éviter la recrudescence des violences*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°83, 4 juin 2021 (seulement disponible en français).

*Relaunching Negotiations over Western Sahara*, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°227, 14 octobre 2021 (aussi disponible en arabe).

*Steering Libya Past Another Perilous Crossroads*, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°85, 18 mars 2022 (aussi disponible en arabe).

### **Iran/Yemen/Golfe**

*On Thin Ice: The Iran Nuclear Deal at Three*, Rapport Moyen-Orient N°195, 16 janvier 2019 (aussi disponible en farsi et en arabe).

*Saving the Stockholm Agreement and Averting a Regional Conflagration in Yemen*, Rapport Moyen-Orient N°203, 18 juillet 2019 (aussi disponible en arabe).

*Averting the Middle East's 1914 Moment*, Rapport Moyen-Orient N°205, 1 août 2019 (aussi disponible en arabe et en farsi).

*After Aden: Navigating Yemen's New Political Landscape*, Briefing Moyen-Orient, N°71, 30 août 2019 (aussi disponible en arabe).

*Intra-Gulf Competition in Africa's Horn: Lessening the Impact*, Rapport Moyen-Orient N°206, 19 septembre 2019 (aussi disponible en arabe).

*The Iran Nuclear Deal at Four: A Requiem?*

Rapport Moyen-Orient N°210, 16 janvier 2020 (aussi disponible en arabe et en farsi).

*Preventing a Deadly Showdown in Northern Yemen*, Briefing Moyen-Orient N°74, 17 mars 2020 (aussi disponible en arabe).

*Flattening the Curve of U.S.-Iran Tensions*, Briefing Moyen-Orient N°76, 2 avril 2020 (aussi disponible en arabe).

*The Urgent Need for a U.S.-Iran Hotline*, Briefing Moyen-Orient N°77, 23 avril 2020 (aussi disponible en farsi).

*The Middle East between Collective Security and Collective Breakdown*, Rapport Moyen-Orient N°212, 27 avril 2020 (aussi disponible en arabe).

*Rethinking Peace in Yemen*, Rapport Moyen-Orient N°216, 2 juillet 2020 (aussi disponible en arabe).

*Iran: The U.S. Brings Maximum Pressure to the UN*, Rapport Moyen-Orient N°218, 18 août 2020 (aussi disponible en arabe).

*The Iran Nuclear Deal at Five: A Revival?*, Rapport Moyen-Orient N°220, 15 janvier 2021 (aussi disponible en arabe et en farsi).

*The Case for More Inclusive – and More Effective – Peacemaking in Yemen*, Rapport Moyen-Orient N°221, 18 mars 2021 (aussi disponible en arabe).

*Iran: The Riddle of Raisi*, Rapport Moyen-Orient N°224, 5 août 2021 (aussi disponible en arabe).

*A Time for Talks: Toward Dialogue between the Gulf Arab States and Iran*, Rapport Moyen-Orient N°226, 24 août 2021 (aussi disponible en arabe).

*After al-Bayda, the Beginning of the Endgame for Northern Yemen?*, Briefing Moyen-Orient N°84, 14 octobre 2021 (aussi disponible en arabe).

*The Iran Nuclear Deal at Six: Now or Never*, Rapport Moyen-Orient N°230, 17 janvier 2022 (aussi disponible en arabe).

*Brokering a Ceasefire in Yemen's Economic Conflict*, Rapport Moyen-Orient N°231, 20 janvier 2022 (aussi disponible en arabe).

## Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

### PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

#### Comfort Ero

Ancienne vice-présidente par intérim de Crisis Group et ancienne directrice du programme Afrique

### COPRÉSIDENTS

#### Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Group

#### Susana Malcorra

Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Argentine

### AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

#### Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

#### Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

#### Gérard Araud

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis

#### Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

#### Sandra Breka

Directrice générale de Robert Bosch Stiftung

#### Maria Livanos Cattau

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

#### Ahmed Charai

Président-directeur général de Global Media Holding et éditeur de l'hebdomadaire marocain L'Observateur

#### Nathalie Delapalme

Directrice exécutive et membre du conseil de la fondation Mo Ibrahim

#### Alexander Downer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie et haut-commissaire du Royaume-Uni

#### Sigmar Gabriel

Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand

#### Hu Shuli

Rédactrice en chef de Caixin Media ; professeure à l'université Sun Yat-sen

#### Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

#### Wadah Khanfar

Cofondateur, forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

#### Nasser al-Kidwa

Président de la fondation Yasser Arafat ; ancien médiateur adjoint de l'ONU sur la Syrie

#### Bert Koenders

Ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères et sous-secrétaire général des Nations Unies

#### Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

#### Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

#### Tzipi Livni

Ancienne ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël

#### Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

#### Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

#### William H. McRaven

Amiral retraité de la marine américaine ayant servi comme 9ème commandant du commandement des opérations spéciales américaines

#### Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

#### Naz Modirzadeh

Directeur du programme sur le droit international et les conflits armés de la faculté de droit de Harvard

#### Federica Mogherini

Ancienne Vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

#### Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

#### Ayo Obe

Présidente du conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

#### Lubna Olayan

Présidente du Comité exécutif et présidente adjointe de Olayan Financing Company (OFC)

#### Meghan O'Sullivan

Ancienne conseillère U.S. adjointe pour la sécurité nationale en Iraq et en Afghanistan

#### Kerry Propper

Associé directeur d'ATW Partners ; Fondateur et président de Chardan Capital

#### Ahmed Rashid

Auteur et journaliste spécialiste de la politique extérieure, Pakistan

#### Ghassan Salamé

Ancien envoyé spécial des Nations unies en Libye et chef de Mission d'appui des Nations Unies en Libye ; Ancien ministre de la culture du Liban ; Doyen fondateur de l'École des affaires internationales de Paris, Université de Sciences Po

#### Juan Manuel Santos Calderón

Ancien président de la Colombie ; Lauréat du Prix Nobel de la paix 2016

#### Ellen Johnson Sirleaf

Ancienne présidente du Libéria

#### Alexander Soros

Membre, Open Society Foundations

#### George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

#### Darian Swig

Fondatrice et présidente, Article 3 Advisors ; Co-fondatrice et présidente du conseil d'administration, Article3.org

#### Helle Thorning-Schmidt

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

#### Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

---

## CONSEILS D'ENTREPRISES

Un groupe de sociétés éminentes partageant une vision et des valeurs similaires à Crisis Group, qui offrent un soutien et font part de leur expertise afin de renforcer notre travail de prévention de conflits armés.

### Conseil Présidentiel

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVÉS	
BP	(2) Anonymous	Stephen Robert
Shearman & Sterling LLP	David Brown & Erika Franke	Alexander Soros
White & Case LLP	The Edelman Family Foundation	Ian R. Taylor

### Conseil Consultatif International

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVÉS	
(1) Anonymous	(3) Anonymous	David Jannetti
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	Faisal Khan
Chevron	Stanley Bergman & Edward Bergman	Cleopatra Kitt
Edelman UK & Ireland	Peder Bratt	Samantha Lasry
Eni	Lara Dauphinee	Jean Manas & Rebecca Haile
Equinor	Herman De Bode	Dror Moreh
Ninety One	Ryan Dunfield	Lise Strickler & Mark Gallogly
Tullow Oil plc	Tanaz Eshaghian	Charitable Fund
Warburg Pincus	Seth & Jane Ginns	The Nommontu Foundation
	Ronald Glickman	Brian Paes-Braga
	Geoffrey R. Hogue & Ana Luisa Ponti	Kerry Propper
	Geoffrey Hsu	Duco Sickinghe
		Nina K. Solarz
		Raffi Vartanian

---

## CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les dirigeants de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Christina Bache	Reid Jacoby	Betsy (Colleen) Popken
Alieu Bah	Tina Kaiser	Sofie Roehrig
Amy Benziger	Jennifer Kanyamibwa	Perfecto Sanchez
James Blake	Gillian Lawie	Rahul Sen Sharma
Thomas Cunningham	David Litwak	Chloe Squires
Matthew Devlin	Madison Malloch-Brown	Leeanne Su
Sabrina Edelman	Megan McGill	AJ Twombly
Sabina Frizell	Hamesh Mehta	Theodore Waddelow
Sarah Covill	Clara Morain Nabity	Zachary Watling
Lynda Hammes	Gillian Morris	Grant Webster
Joe Hill	Duncan Pickard	Sherman Williams
Lauren Hurst	Lorenzo Piras	Yasin Yaqubie

---

## CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

<b>Martti Ahtisaari</b> Président émérite	<b>Shlomo Ben-Ami</b> Christoph Bertram	<b>Aleksander Kwasniewski</b> Ricardo Lagos
<b>George Mitchell</b> Président émérite	Lakhdar Brahimi Kim Campbell	Joanne Leedom-Ackerman Todung Mulya Lubis
<b>Thomas R. Pickering</b> Président émérite	Jorge Castañeda Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel Jessica T. Mathews
<b>Gareth Evans</b> Président émérite	Victor Chu Mong Joon Chung	Miklós Németh Christine Ockrent
<b>Kenneth Adelman</b> Adnan Abu-Odeh	Sheila Coronel Pat Cox	Timothy Ong Roza Otunbayeva
HRH Prince Turki al-Faisal	Gianfranco Dell'Alba	Olara Otunnu
Celso Amorim	Jacques Delors	Lord (Christopher) Patten
Óscar Arias	Alain Destexhe	Surin Pitsuwan
Richard Armitage	Mou-Shih Ding	Fidel V. Ramos
Diego Arria	Uffe Ellemann-Jensen	Olympia Snowe
Zainab Bangura	Stanley Fischer	Javier Solana
Nahum Barnea	Carla Hills	Pär Stenbäck
Kim Beazley	Swanee Hunt	
	Wolfgang Ischinger	